



HAL
open science

Rapport final d'opération: Prospection thématique au château de Rame (Rama), commune de CHAMPCELLA (Hautes-Alpes, 05)

Benjamin Oury

► To cite this version:

Benjamin Oury. Rapport final d'opération: Prospection thématique au château de Rame (Rama), commune de CHAMPCELLA (Hautes-Alpes, 05). [Rapport de recherche] DRAC / SRA Provence-Alpes-Côte-d'Azur; Histoire, Archéologie, Littérature des mondes chrétiens et musulmans médiévaux CIHAM UMR 5648. 2012. halshs-01548301

HAL Id: halshs-01548301

<https://shs.hal.science/halshs-01548301>

Submitted on 27 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Rapport final d'opération
PROSPECTION THEMATIQUE

CHATEAU DE RAME (*Rama*)
COMMUNE DE CHAMPCELLA (HAUTES-ALPES, 05)

Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Département des Hautes-Alpes
Commune de Champcella (N°INSEE : 05031)
Arrêté d'autorisation n° 2012-172, Dossier n° 10219
Prospection menée en Juillet-Août 2012



Novembre 2012

Benjamin OURY

PREMIERE SECTION

SOMMAIRE

PREMIERE SECTION	1
Fiche Signalétique.....	4
Résultats.....	5
Remerciements.....	8
Notice Scientifique.....	9
Fiche d'état du site.....	10
DEUXIEME SECTION	14
<u>1. Présentation du site</u>	15
1.1. Contexte géographique et géologique.....	15
1.2. Contexte historique et archéologique.....	15
<u>2. Méthodologie de la prospection thématique</u>	18
2.1. Débroussaillage du site.....	18
2.2. Levée topographique.....	18
a) Réalisation d'un plan d'ensemble.....	18
b) Étude de la micro-topographie de site.....	19
2.3. Relevé des structures visibles.....	19
a) Relevé photographique.....	19
b) Dessin d'élévation.....	20
2.4. Recherches en archives.....	20
a) Archives Départementales de l'Isère (registres d'hommages).....	20
b) Archives Départementales des Hautes-Alpes (Archives Communales de Champcella). 20	20
c) Archives Paroissiales de Champcella.....	21
<u>3. Données archéologiques</u>	21
3.1. L'enceinte du château.....	21
a) Description du mur MR1 (mur est).....	21
b) Description du mur MR2 (flanc sud).....	22

c) Description du mur MR3 (flanc ouest).....	23
d) Description du mur MR4 (flanc nord).....	24
3.2. Les tours d'enceinte.....	25
a) Description de la tour TR1 (flanc est).....	25
b) Description de la tour TR4 (flanc ouest).....	26
3.3. Le portail d'entrée (porte entre deux tours).....	26
a) Description de la tour TR2 (côté est).....	26
b) Description de la tour TR3 (côté ouest).....	27
3.4. La chapelle Saint-Laurent de Rame.....	27
3.5. Le clapier.....	29
Conclusion	29
Sources.....	30
Bibliographie.....	32
Table des figures.....	52
Table des tableaux.....	54
TROISIEME SECTION	55
1. Inventaire des unités stratigraphiques (Tableau 1).....	56
2. Inventaire des structures archéologiques (Tableau 2).....	56
3. Inventaire du mobilier archéologique (Tableau 3).....	57
4. Inventaire des documents graphiques (Tableau 4).....	58
5. Inventaire des documents photographiques (Tableau 5).....	59
6. Annexes.....	60
6.1. A.D.H.A., Archives Communales de Champcella, DD1216, Devis de réparation de la chapelle de Rame (1er septembre 1759).....	60
6.2. Conservé chez M. Jauffret, Extraits d'un mémoire issu du registre paroissial tenu par les curés de Champcella (1855 – 1860).....	62
6.3. Conservé chez M. Jauffret, Extrait du registre paroissial tenu par les curés de Champcella (vers 1877).....	68

FICHE SIGNALETIQUE

Site n° : I II I I II II I I II II I I II I A I I

Département : HAUTES-ALPES (05)**Commune** : CHAMPCELLA**Lieu-dit ou adresse** : Rame**Cadastre** :**Année** : 2012 **Section et parcelle** : Section A (feuille 000 A 02), Parcelles N°503-551**Coordonnées Lambert** : x = 935805 y = 1979759**Propriétaire du terrain** : Commune de Champcella et Privés**Protection juridique** : Aucune**Autorisation n°** : 2012 – 172 Dossier n° 10219

Valable du 02 mai au 31 décembre 2012

Titulaire : Benjamin Oury**Organisme de rattachement** : Centre Inter-universitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (UMR 5648)
École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

Raison de l'urgence : aucune

Maître d'ouvrage des travaux :

Surface prospectée : 6 217 m²**Surface estimée du site** : 5 353 m²

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 69

Nombres de planches hors texte : 0

Nombre de photos : 23

Nombre de figures : 25 (dont 14 de photos, 2 cartes et 6 plans)

Nombre de cartes : 2

Nombre de plans : 6

Nombre de tableaux : 5

RESULTATS

Chronologie	<input type="checkbox"/> Paléolithique <input type="checkbox"/> Paléolithique inférieur <input type="checkbox"/> Paléolithique moyen <input type="checkbox"/> Paléolithique supérieur <input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique <input type="checkbox"/> Néolithique <input type="checkbox"/> Néolithique ancien <input type="checkbox"/> Néolithique moyen <input type="checkbox"/> Néolithique récent <input type="checkbox"/> Néolithique/Chalcolithique <input type="checkbox"/> Protohistoire <input type="checkbox"/> Age du Bronze <input type="checkbox"/> Bronze ancien <input type="checkbox"/> Bronze moyen <input type="checkbox"/> Bronze récent	<input type="checkbox"/> Age du Fer <input type="checkbox"/> Hallstatt ou premier âge du Fer <input type="checkbox"/> La Tène ou deuxième âge du Fer <input checked="" type="checkbox"/> Antiquité romaine (Gallo-romain) <input type="checkbox"/> République romaine <input type="checkbox"/> Empire romain <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284) <input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476) <input checked="" type="checkbox"/> Époque médiévale <input type="checkbox"/> Haut Moyen Age <input type="checkbox"/> Moyen Age <input type="checkbox"/> Bas Moyen Age <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes <input checked="" type="checkbox"/> Ère industrielle <input type="checkbox"/> Époque contemporaine
	<input type="checkbox"/> Édifice public <input checked="" type="checkbox"/> Édifice religieux <input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial <input type="checkbox"/> Structure funéraire <input type="checkbox"/> Voirie <input type="checkbox"/> Hydraulique <input type="checkbox"/> Habitat rural <input type="checkbox"/> Villa <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole <input type="checkbox"/> Structure agraire <input type="checkbox"/> Mobilier <input type="checkbox"/> Industrie lithique <input type="checkbox"/> Industrie osseuse <input checked="" type="checkbox"/> Céramique <input type="checkbox"/> Restes végétaux <input type="checkbox"/> Faune <input type="checkbox"/> Flore <input type="checkbox"/> Objet métallique <input type="checkbox"/> Arme <input type="checkbox"/> Outil <input type="checkbox"/> Parure <input type="checkbox"/> Habillement <input type="checkbox"/> Trésor <input type="checkbox"/> Monnaie <input type="checkbox"/> Verre	<input type="checkbox"/> Urbanisme <input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Structure urbaine <input type="checkbox"/> Mosaïque <input type="checkbox"/> Peinture <input type="checkbox"/> Sculpture <input type="checkbox"/> Inscription <input type="checkbox"/> Autre

Sujets et thèmes

Notice

sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :

La prospection thématique réalisée au château de Rame a permis de faire un état des lieux des structures bâties encore visibles et de dresser un plan du site qui vient étoffer ceux dressés par G. de Manteyer (1932) et N. Nicolas et G. Lemaire (1996). Cette prospection permet aussi de préparer l'étude plus précise du château (bâtiments internes, étude plus poussée de la chapelle, etc.).

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : Lieu décidé par le S.R.A

N° 2012 - 172

Dossier n° 10219

Préfecture de la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

LE PREFET DE REGION

N° - 3 0 6 6

VU le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;

VU le Code du Travail, et notamment sa quatrième partie (Santé et sécurité au travail) ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique ;

Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique SUD-EST, en date du 15/03/2012

ARRETE

Article 1er :

M. OURY Benjamin est autorisé(e) à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de prospection

thématique

inventaire

avec relevés d'art rupestre

à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2012

concernant la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Intitulé de l'opération : Château de Rame

Département : HAUTES-ALPES

Commune : CHAMPCELLA

Cadastre : A (512, 532)

Lieu-dit :

Numéro(s) de site (s) :

Coordonnées Lambert : x = 935805 y = 1979759

Programme : 2006 : 24 - 2006 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Organisme de rattachement : bénévole

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire numérique (cd-rom ou DVD), un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

En outre, dans le cas d'une prospection thématique, le rapport détaillera les actions menées, les résultats scientifiques obtenus et le nouvel état de la connaissance dans le domaine concerné ; dans le cas d'une prospection avec relevés d'art rupestre, le rapport comportera la localisation précise de chaque support d'art rupestre, accompagné de plans et de photographies ; un exemplaire supplémentaire de chacun des relevés réalisés lors de cette opération sera fourni pour archivage au Centre national de la préhistoire quelle que soit la technique utilisée (dessin, photographie, moulage, base de données numériques, etc.).

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

Article 5 : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à AIX-EN-PROVENCE, le ... - 2 MAI 2012

Le préfet de région
 Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles
 et par délégation
 Le Conservateur Régional de l'Archéologie


 Xavier DELESTRE

COPIES A :

- | | | | |
|---|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intéressé(e) | <input type="checkbox"/> Préfet de région | <input type="checkbox"/> Mairie(s) | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s) | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du(des) terrain(s) | <input type="checkbox"/> Département des recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques (si opération subaquatique) | | |

REMERCIEMENTS

Je remercie d'abord le Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur ainsi que le Centre Inter-universitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (CIHAM – UMR 5648) pour m'avoir soutenu financièrement. Sans ces aides, l'opération archéologique n'aurait pas pu se dérouler.

Je remercie toutes les personnes du Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur qui m'ont secondé dans les tâches administratives, et particulièrement Josiane REBUFFAT et Nathalie MOTKZIET ainsi que Xavier MARGARIT et Nicolas ROUZEAU. Ils m'ont aidé de leurs conseils judicieux, à constituer mon dossier de demande d'autorisation d'opération archéologique.

Je tiens aussi à remercier, Jean-Michel POISSON (EHESS - CIHAM) et Mathieu ARNOUX (EHESS) qui se sont déplacés sur le site et m'ont toujours donné un avis éclairé sur les opérations à mener ainsi que dans l'interprétation des résultats de la prospection thématique. Mes remerciements vont aussi à Florence MOCCI (Centre Camille Julian), Bruno ANCEL et Ian COWBURN (Service Culturel de l'Argentière-la-Bessée) qui m'ont épaulé avec gentillesse et bienveillance lors de la préparation de la prospection et sur le terrain.

Je remercie également Olivier BARGE (Archéorient, UMR 5133) pour le matériel de topographie qu'il a gracieusement mis à ma disposition, ainsi que pour ses nombreux conseils en matière de traitement des données du GPS différentiel.

Je remercie Christophe JAUFFRET, curé de la paroisse de Champcella, pour toutes les informations sur les archives des curés de Champcella qu'il a pu me fournir, ainsi que des photocopies de ces archives, qu'il conserve.

Je remercie Monsieur CHEYLAN, Maire de Champcella, pour avoir facilité l'accès au terrain ainsi qu'à la chapelle Saint-Laurent de Rame. Il en va de même pour la municipalité de l'Argentière-la-Bessée qui a mis à disposition ses locaux du Château Saint-Jean pour l'hébergement.

Je tiens enfin à remercier Cécile DESMARIS pour toute l'aide qu'elle m'a apporté sur le terrain, à tout moment de la prospection thématique. Je salue ses remarquables capacités en matière de relevé de bâti (dessin) ainsi que sa persévérance et ses conseils avisés qui m'ont beaucoup aidé dans l'avancée de mon travail.

Je remercie également ma famille pour le soutien logistique et moral qu'elle m'a témoigné tout au long des étapes de cette prospection.

Notice Scientifique

La prospection thématique du château de Rame a permis de faire un état des lieux des structures encore en place. Le constat est assez encourageant, car outre la chapelle très bien conservée (le toit a récemment été restauré et un drain d'évacuation des eaux de pluie a été installé sur son pourtour) plusieurs éléments de l'enceinte sont encore debout et notamment le portail d'entrée du château flanqué de ses deux tours (porte entre deux tours). L'enceinte polygonale persiste sous forme de quelques brefs pans de murs qui rappellent sa présence. Deux tours circulaires sont toujours visibles (en plus des deux tours de la porte) : la première se situe sur le flanc est de l'enceinte et la seconde, beaucoup plus arasée, sur le flanc ouest.

L'observation détaillée de ces différentes structures maçonnées montre au moins deux phases de construction différentes. Les fortifications ont été renforcées à une certaine époque (ceci est notamment visible sur la tour d'enceinte est, ainsi que sur les vestiges du mur jouxtant la porte entre deux tours). Il n'est cependant pas possible de dater précisément les deux phases de construction observées faute de moyens pour mener des analyses chimiques sur des éléments organiques trouvés dans les maçonneries (bois, charbon, etc.) ou des études plus spécifiques (dendrochronologie, étude de mortier, etc.).

Hormis la chapelle, qui a beaucoup évolué dans sa forme architecturale durant la Renaissance et l'Époque Moderne, aucun autre bâtiment n'est perceptible à l'intérieur de l'enceinte. Un petit tronçon de mur qui semble s'appuyer contre l'enceinte pourrait être celui d'un bâtiment intérieur, mais les informations recueillies sur le terrain sont trop minces pour pouvoir déterminer sa fonction.

La présence d'un clapier (énorme amas de pierres) dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, derrière la chapelle, pourrait indiquer la présence à cet endroit d'une construction importante qui se serait effondrée sur elle-même ; peut-être le logis seigneurial. Ce bâtiment fonctionnerait alors en connexion avec la chapelle. Cela reste tout de même à l'état d'hypothèse très fragile qu'il faut confronter avec d'autres études plus poussées sur le site.

Fiche d'état du site

Le château de Rame n'est visible qu'à l'état de ruines. En effet, outre la chapelle qui reste entretenue, rien n'est mis en place pour conserver les derniers vestiges de ce site castral.

Au commencement des opérations de prospection thématique, le site était en friche et la végétation foisonnait autour des structures maçonnées encore en élévation. Un débroussaillage manuel a été nécessaire pour dégager chaque élément du château.

Après la prospection, les tronçons de muraille encore visibles, les deux tours d'enceinte ainsi que la porte entre deux tours ont été laissés tels quels sans consolidation particulière. Les maçonneries, bien qu'éboulées, semblent assez solides. Cependant, une restauration des structures imposantes (tours et porte entre deux tours) serait bénéfique à la conservation du site et à sa mise en valeur.

La prospection thématique entreprise n'a pas révélé si l'occupation médiévale dépassait les limites de l'enceinte du site castral.



Figure 1: Carte de localisation du site (extrait de carte IGN 1/250 000, R18 Région P.A.C.A.)

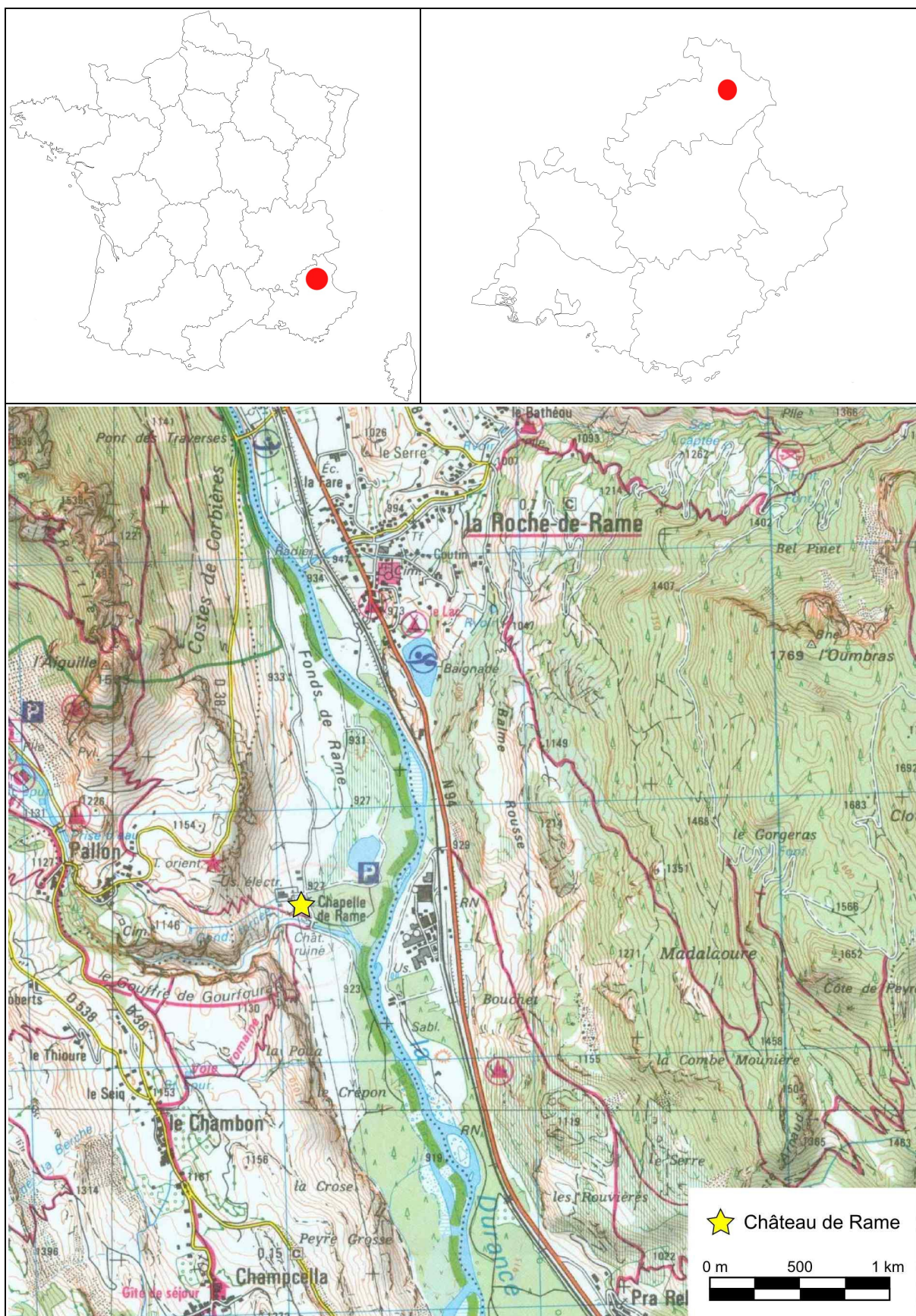


Figure 2: Carte de localisation du site (carte IGN 1/25 000, 3537 ET Guillestre)

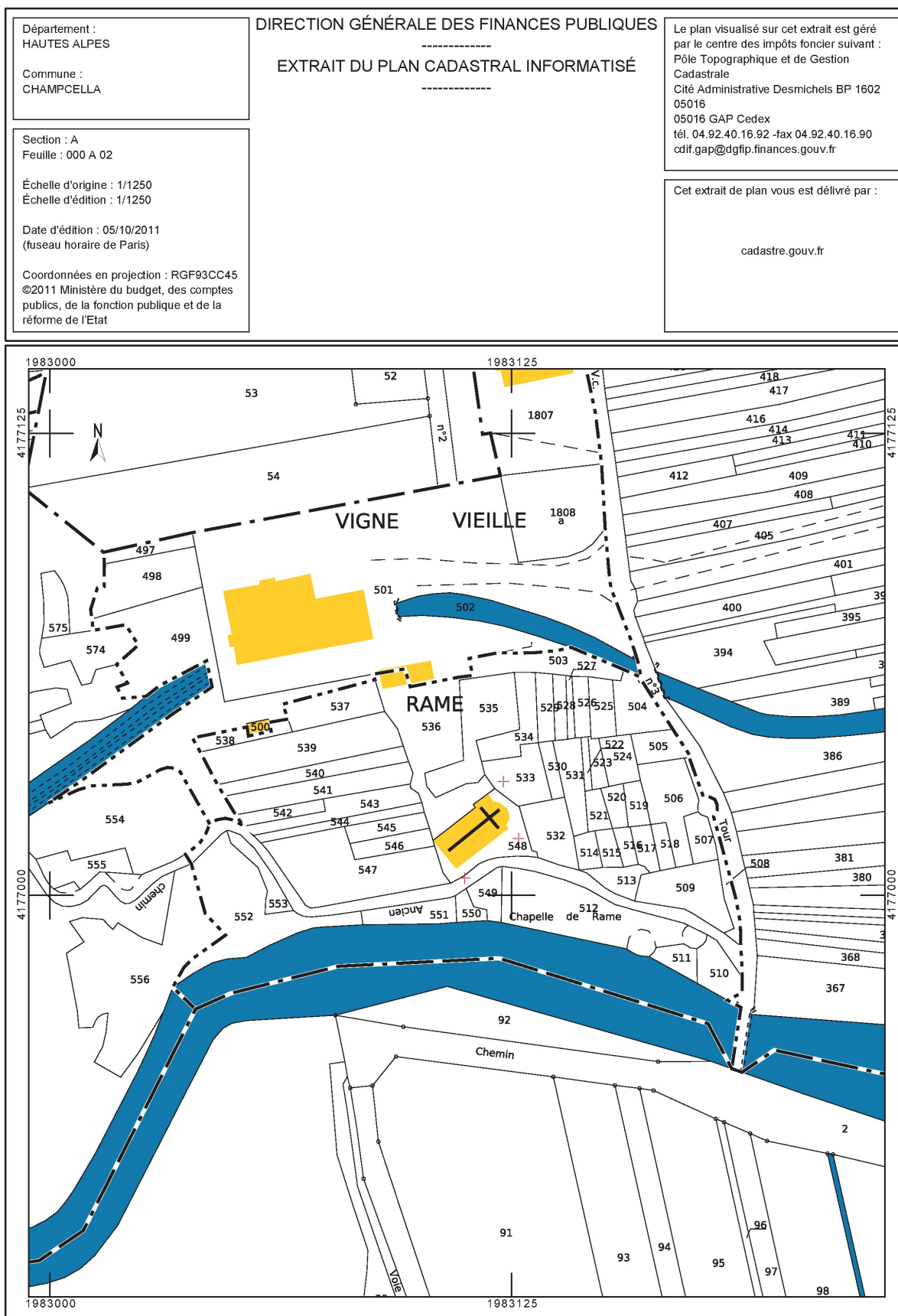


Figure 3: Plan cadastral de la commune de Champcella (Section A, Rame)

DEUXIEME SECTION

1. Présentation du site

1.1. Contexte géographique et géologique

La commune de Champcella est située dans le département des Hautes-Alpes. Composée de petits hameaux, elle se trouve dans le canton de l'Argentière-la-Bessée, à 27 km au nord d'Embrun et à 24 km au sud de Briançon (Fig. 1).

L'étymologie du toponyme Champcella est assez floue. Cela pourrait provenir du latin *cancela terra* qui désigne un champ clos d'un grillage ou d'une balustrade et aurait donné le nom « Chancelata » ou « Chancellia », attesté au Bas Moyen Age (Faure 1998). Un projet de notice sur la commune de Champcella, conservé aux Archives Départementales des Hautes-Alpes, propose une autre origine : Champcella serait dérivé du latin *campus lapsus*, traduit par « champ qui a glissé »¹. Cependant, la toponymie médiévale attestée dans les sources ferait pencher en faveur de la première hypothèse.

Le château de Rame, situé sur cette commune, s'élève en fond de vallée au lieu-dit *Fonds de Rame*, et plus précisément au confluent de la Durance (rive droite) et du torrent de la Biaysse (rive gauche) à 929 m d'altitude (Fig. 2). C'est un terrain relativement plat, à la végétation peu touffue (les parcelles cadastrales sont identifiées comme des landes dans le cadastre communal) et vierge de toute construction. Seulement une usine hydroélectrique E.D.F. et une habitation jouxtent le site. Le reste des terres des *Fonds de Rame* est constitué de champs cultivés, de terres incultes, de petites parcelles de bois et d'un petit lac artificiel.

Au niveau géologique, ces terres de fond de vallée ont été constituées par les dépôts successifs de limons et sédiments apportés par les crues répétées du torrent de la Biaysse et de la Durance (terrasse alluviale). Cette terrasse est surplombée par la falaise de la Poua et le gouffre de Gourfouran d'où débouche le torrent de la Biaysse. La sédimentation importante due à l'activité des cours d'eau permet de bonnes conditions de conservation de structures archéologiques en sous-sol. Depuis que le débit de ces deux cours d'eau est régulé par des barrages, les crues sont exceptionnelles ce qui permet de cultiver les terres qui étaient réservées à l'élevage auparavant.

1.2. Contexte historique et archéologique

Le site de Rame est bien connu depuis l'antiquité. Les romains y avaient installé une *mutatio*, c'est à dire une station relais sur la voie menant d'Embrun (*Eburodunum*) à Briançon (*Brigantia*) puis vers la vallée du Pô par le col du Mongenèvre. Cette voie importante du dispositif routier romain est la *via Cottia*, prolongement de la *via Domitia* dans les Alpes (Mocci *et ali* 2010 : 308). La station de *Rama* est régulièrement mentionnée dans les itinéraires antiques qui listent toutes les stations relais des routes du monde romain. La première mention apparaît dans les gobelets de Vicarello (vases Apollinaires) au premier siècle ap. J.-C. Puis la station de Rama figure dans les itinéraires d'Antonin (fin du IIIe siècle) et de Bordeaux à Jérusalem (333) mais aussi sur la Table de Peutinger (IVe siècle?) et enfin sur le manuscrit du Géographe Anonyme de Ravenne (VIIe siècle). Le site de la *mutatio*, a été identifié en 2003 sur la rive droite de la Biaysse (Walsh 2005 : 9). D'après les recherches menées par F. Mocci et K. Walsh, il est abandonné et définitivement recouvert par les sédiments des crues de la Biaysse dans le courant du Ve siècle (Mocci *et ali*, 2010 : 308).

1 A.D.H.A. Classeur 43/3 : Champcella

À la période médiévale, Rame est un fief (Roman 1887 : 52, 56). Au VI^e siècle, une église aurait été consacrée par Saint-Pelade, évêque d'Embrun non loin du site de la *mutatio* antique de *Rama*, juste de l'autre côté de la Biaysse sur la rive gauche². Cette église est sans doute à l'origine de la chapelle Saint-Laurent, incluse dans l'enceinte du château de Rame bâti à cet endroit. Malgré la destruction de la station romaine, les voies de communication ne semblent pas se modifier car un bourg castral, contrôlant un important territoire³, s'installe alors autour de l'église à l'intérieur des murs du château. Selon le projet de notice sur la commune de Champcella conservé aux Archives Départementales des Hautes-Alpes, les ruines visibles proviendraient des décombres accumulés des habitations du bourg⁴. Subissant les crues de la Biaysse et de la Durance tout comme la *mutatio* romaine avant lui, le bourg est définitivement détruit et abandonné dans le courant du XV^e siècle⁵ (Roman 1888 : col. 74 ; Manteyer 1932 ; Pogneau 1997). La chapelle de Rame a longtemps été l'église paroissiale des villages environnants (Pallon, Champcella et La Roche-de-Rame) ; mais en 1396, celle de Champcella est créée et, en 1444, la paroisse de Saint-Laurent de Rame est supprimée et transférée à la Roche-de-Rame, bourg neuf établi de l'autre côté de la Durance (Roman 1884 : xxv ; Roman 1887 : 56). Le château de Rame est cependant toujours occupé mais en mauvais état comme en témoignent les travaux effectués pour le réparer et l'embellir. La porte de l'enceinte est refaite et les bâtiments sont rénovés (Manteyer 1932). Un petit cimetière entourait encore la chapelle à la fin du XIX^e siècle (Roman 1887 : 57 ; Déal 2010 : 13).

Actuellement, rien ne permet de déterminer précisément la date de construction du château, selon G. de Manteyer, l'église lui serait antérieure (Manteyer 1932) et J. Roman le date du XIV^e siècle sur de rapides observations architecturales (Roman 1888 : col. 74). Selon N. Nicolas, l'enceinte du bourg n'aurait été bâtie qu'à partir de 1321⁶ (Nicolas 1999 : 170). La *Villula Rama* est mentionnée dans un document du VIII^e siècle (Roman, 1903 : 246), puis du XI^e siècle jusqu'à la fin du Moyen Age dans divers documents d'archives (Roman 1884 : 126 ; Manteyer 1932). Cependant, il est très rare que les mentions fassent référence au château. Il est explicitement cité uniquement dans le livre journal de Fazy de Rame, transcrit et étudié par G. de Manteyer. Ce document évoque les travaux de réparation que son propriétaire, Fazy, y fait entreprendre à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e, notamment la construction du grand portail en marbre rose de Guillemestre (Manteyer 1932).

Le fief de Rame est le berceau d'une des grandes familles de la noblesse embrunaise qui fait partie de la petite aristocratie dauphinoise. C'est à partir de ce territoire que la famille De Rame étend ses possessions durant tout le Moyen Age. Ils possèdent la seigneurie du Poët (comté de Gap), une part importante de la seigneurie de Savines (comté d'Embrun) et des parts de seigneuries en Champsaur (Graisivaudan) (Roman 1907). C'est sans doute aux De Rame que nous devons la construction du château au bord de la Durance, dans leur fief originel. Il est resté en leur possession jusqu'en 1653, date à laquelle la communauté de Champcella le rachète à son propriétaire, Mathieu

2 A.D.H.A. F4134

3 Le mandement de Rame est un territoire contenant les communes actuelles de Freissinières, Champcella, La Roche-de-Rame et l'Argentière-la-Bessée. Il semblerait que lorsque le bourg fut détruit, le mandement fut scindé en deux pour former les mandements respectifs de Pallon (Champcella, Freissinières et La Roche-de-Rame) et de l'Argentière (l'Argentière-la-Bessée).

4 A.D.H.A. Classeur 43/3 : Champcella

5 N. Nicolas estime quant à elle la destruction et l'abandon du site dans le courant du XIII^e siècle (Nicolas 1999 : 168).

6 Cependant la date de 1321 pose problème car l'auteur affirme que le document auquel elle se réfère informe d'une part du partage de la juridiction sur le bourg de Rame entre les coseigneurs (aristocratie locale) et l'archevêque d'Embrun Bertrand de Deux, et d'autre part de la prise en charge de la construction du mur d'enceinte par les coseigneurs. Or, en 1321 l'archevêque d'Embrun est Raymond IV Roubaud et non Bertrand de Deux qui ne prendra cette fonction qu'en 1323. De plus il est affirmé plus haut que le bourg est abandonné au XIII^e siècle.

de Rame, afin d'augmenter la surface de prés pour faire paître les bêtes pendant l'hiver lorsque les alpages sont inaccessibles⁷. Mais la communauté n'arrive pas à payer la totalité de la somme due pour l'achat de ces terres et doit les revendre à Daniel Jouve, descendant de Mathieu de Rame, en 1659⁸. En 1733, Le domaine est définitivement racheté par la communauté de Champcella et divisé en lots partagés entre tous les habitants. Le partage est ratifié par un édit royal le six janvier 1752⁹. Le château est alors démantelé, les pierres et bois récupérés pour servir de matériaux de construction. Aujourd'hui, le site castral est toujours morcelé en plusieurs parcelles possédées par les habitants de Champcella comme en témoigne le cadastre (Fig. 3). La commune tente peu à peu d'acquérir ces terrains. Elle est déjà propriétaire de toutes les parcelles où des vestiges bâtis du château sont visibles.

Les historiens ont commencé à s'intéresser au château de Rame au XIXe siècle, au moment où la conscience du patrimoine ancien et de sa protection prend de l'importance. J. Roman étudie succinctement le site lors de la rédaction du *Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes*, mais n'y fait pas mention de la présence de ruines. Au contraire, selon lui on devine la présence d'un château uniquement par l'empreinte de son tracé dans le sol (Roman 1888 : col. 74). G. de Manteyer, dans le deuxième quart du XXe siècle entreprend l'étude du Livre-journal de Fazy de Rame, seigneur du lieu à la fin du XVe siècle (Manteyer 1932). Ce document, qui est à la fois une sorte de livre de compte et de journal intime, permet d'aborder l'étude du château car il y est explicitement mentionné. Un plan relativement schématique de l'édifice a été levé en fonction des vestiges visibles (Fig. 4). G. de Manteyer apporte même un témoignage plus ancien de l'état de conservation du site avec une photographie du portail d'entrée du château vers 1890 (Fig. 5). Cela permet de visualiser les destructions que les bâtiments ont pu subir durant l'époque contemporaine par comparaison avec avec les mêmes vestiges visibles aujourd'hui. La dernière à s'être intéressée au château de Rame et à en proposer une rapide étude, est Nathalie Nicolas. Pour ses travaux universitaires, elle en a dressé un plan plus précis et moins schématique que celui de G. de Manteyer (Fig. 6) ainsi qu'une notice décrivant les vestiges et l'histoire du château (Nicolas 1999). Enfin, au printemps 2009, lorsque la commune de Champcella a réalisé les travaux pour installer un drain autour de la chapelle Saint-Laurent, une fouille nécessitée par l'urgence, menée par C. Déal, a eu lieu. Les crues successives qui se sont produites sur le site au cours du temps ont été mises en évidence dans la stratigraphie et des structures maçonnées ont été découvertes à des profondeurs différentes, notamment en connexion avec l'enceinte. Quelques tombes de l'ancien cimetière ont été fouillées, mais les résultats sont peu évidents à interpréter car la dernière grande crue sur le site qui date de 1928 a beaucoup perturbé les niveaux funéraires. En effet, la presse locale de l'époque témoigne de l'ampleur de la crue et un habitant des environs raconte que des squelettes humains ont été charriés à la surface (Déal 2010 : 19).

Actuellement, les vestiges qui subsistent du bourg castral et du château de Rame se limitent à la chapelle Saint-Laurent et quelques tronçons épars de l'enceinte : fragments de la courtine, deux tours d'enceinte et la porte entre deux tours donnant sur la Biaysse.

7 A.D.H.A. DD1140

8 A.D.H.A. DD1685

9 A.D.H.A. DD 18

2. Méthodologie de la prospection thématique

La prospection thématique s'est déroulée durant trois semaines complètes du 15 juillet au 06 août 2012 et a mobilisé deux personnes à temps complet (Cécile DESMARIS et Benjamin OURY). Les opérations ont débuté par un débroussaillage manuel des structures, puis par la levée d'un plan topographique du site. Ensuite, chaque structure a fait l'objet d'un relevé, soit en dessin d'élévation, soit en photographies. Une étude micro-topographique a aussi été tentée. Enfin pour compléter les données issues de la prospection, une étude d'un corpus documentaire et archivistique a été réalisée.

2.1. Débroussaillage du site

Le terrain où est implanté le château de Rame se présente sous la forme de friche non entretenue. Les arbres y sont peu nombreux et l'herbe et la luzerne dominant. La visibilité sur le site même est donc assez bonne. Cependant, à l'endroit où les structures maçonnées sont conservées, des taillis assez denses ont poussé (ronces, buissons épineux, etc.), sans doute grâce au mortier des maçonneries qui constitue un engrais naturel. Pour accéder convenablement à toutes les structures bâties encore présentes en surface il a donc fallu réaliser un grand débroussaillage préliminaire sur une grande surface et ce pour avoir le recul nécessaire lors du relevé photographique. Pour des raisons de sécurité et afin de ne pas endommager des vestiges déjà fragiles du fait de la pénétration des racines à l'intérieur des maçonneries, le débroussaillage s'est fait de manière manuelle avec l'utilisation de scies et de sécateurs.

Compte tenu de la grande surface à débroussailler, de l'outillage et des moyens humains employés, toutes les structures visibles n'ont pas été complètement dégagées. La zone du clavier située au nord-ouest, derrière la chapelle, n'a été que partiellement débroussaillée pour permettre la levée topographique et les observations de terrain. L'état très dégradé de l'enceinte ne permettait pas de relevé photographique ou de dessin. Cette zone a néanmoins été prospectée.

2.2. Levée topographique

a) Réalisation d'un plan d'ensemble

Une fois les structures bien dégagées et la visibilité du terrain assurée, la levée d'un plan topographique précis du site a été entreprise (Fig. 7). Les données ont été obtenues avec l'utilisation d'un théodolite optique (de marque Leica, modèle Wild T.2) fourni par le C.I.H.A.M, que je remercie ici. Un repère de nivellement I.G.N. (repère matricule X'.C.O3 - 40) situé sur le mur sud de la chapelle a servi de point de référence pour les calculs d'altitudes et de coordonnées. Pour la représentation graphique des données (plan), le système de coordonnées employé est le Lambert-93 (RGF93) préconisé par l'I.G.N. Pour relever les données topographiques sur le terrain, la méthode adoptée consiste à prendre les coordonnées et altitudes des points caractéristiques des structures visibles ainsi que des points caractérisant l'environnement actuel (bord de route, chemins, cours d'eau, pont, etc.). Pour pouvoir couvrir toute la surface du site il a été nécessaire d'implanter trois stations différentes, pour cela chacune devait avoir dans son champ de vision le repère de nivellement I.G.N. et une des deux autres stations afin de se placer en fonction de ces deux points et obtenir des coordonnées précises. Un plan d'ensemble a été réalisé sur la base de ces données, auxquelles ont été ajoutées les observations de terrain.

b) Étude de la micro-topographie de site

Le site du château de Rame, situé en fond de vallée sur une terrasse alluviale, présente un relief peu accentué et quasiment imperceptible. C'est pourquoi le choix de mener une étude de la micro-topographie du lieu semblait intéressant pour déceler les anomalies quelconques du terrain qu'aurait pu engendrer l'occupation humaine à la période médiévale. La prospection micro-topographique a été réalisée au moyen d'un GPS différentiel (DGPS) mono-phase de marque Trimble, gracieusement prêté par le laboratoire Archéorient (UMR 5133, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon). La méthode consiste à quadriller le site avec un GPS muni d'une antenne, prenant les coordonnées et altitudes de points tous les mètres (mobile), en même temps qu'un autre GPS fixe, positionné sur une position connue, prend sa position en permanence (base). Une fois le relevé réalisé, les données issues du mobile sont corrigées grâce aux données de la base, c'est ce qu'on appelle la correction différentielle. Cette correction, opérée sur le code et sur la phase, permet une plus grande précision des mesures (au cm près dans des conditions idéales).

Cependant, l'utilisation d'un tel matériel et l'obtention de bons résultats dépendent énormément des conditions de visibilité des satellites. En effet, il faut au moins 45 minutes de mesures continues (la phase) pour que la précision soit au cm près, 20 minutes pour qu'elle soit à 10 cm près. Moins de 20 minutes et la précision n'est que de 20 cm. Or, sur le terrain, il a été très difficile d'obtenir les conditions optimales pour avoir une précision satisfaisante. En effet, le site de Rame, en fond de vallée est particulier. Avec les montagnes qui réduisent la visibilité du ciel des antennes, les satellites captés étaient souvent trop peu nombreux et le temps de mesure continu n'excédait guère les 20 minutes. Pour des résultats plus précis et pertinents il aurait fallu utiliser un GPS différentiel biphasé (cela permet de conserver la phase plus longtemps). Dans ces conditions, seule la topographie du clavier situé au nord-ouest de l'enceinte a pu être enregistrée. C'est en effet dans cette zone que la visibilité des satellites était convenable et que le temps de phase a pu être maintenu pendant plus de 45 minutes. C'est donc le seul relevé micro-topographique qui est réellement exploitable.

De plus, après une petite enquête orale menée auprès des habitants de Champcella et de la Roche-de-Rame, il apparaît que durant toute la deuxième moitié du XXe siècle le terrain du château a beaucoup été perturbé par des fouilles sauvages. Le témoignage d'un habitant nous apprend même qu'un riverain avait entrepris dans les années 70 de creuser des tranchées sur le site à la pelle mécanique afin de trouver des vestiges médiévaux. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur l'utilité des résultats que pourrait donner une étude micro-topographique puisque le relief du terrain a fortement été remanié par ces fouilles sauvages.

2.3. Relevé des structures visibles

Deux méthodes de relevé ont été employées lors de cette prospection thématique : le relevé photographique des structures et le dessin d'élévation. Certaines structures, comme la porte entre deux tours, n'ont pas pu bénéficier de relevé très précis car leur élaboration aurait nécessité trop de moyens par rapport au budget alloué (échafaudages, moyens humains plus importants, etc.). Afin de bien situer tous les relevés réalisés, ceux-ci ont été replacés sur le plan du site (Fig. 8).

a) Relevé photographique

Les murs M1, M2 et M3 ont bénéficié d'un relevé photographique lorsque le parement du mur était conservé. Les parties sans parement, où seul le blocage du mur est en place, n'ont pas été photographiées. Le mur M1 fait exception car le tronçon encore visible a été relevé dans son entier, que le parement soit conservé ou non.

La méthode de relevé consiste d'abord à créer un repère horizontal et des points de calages. Puis, une photographie est prise tous les mètres à la même distance (celle-ci varie suivant la hauteur des murs à relever). Enfin, la dernière étape vise à assembler les photographies par ordinateur afin d'obtenir la totalité du mur sur une seule image et de gommer les déformations dues à l'appareil photo. Pour la tour d'enceinte TR1, le procédé a été sensiblement adapté car, en plus du repère horizontal, les points de calages ont été répartis de manière à former un quadrillage de 1 m de côté. Et dans ce cas-ci, une fois les photographies réalisées et assemblées, le parement a été traité en DAO afin de mettre en évidence les caractéristiques du bâti. Cette étape de dessin est indissociable des observations notées sur le terrain qui permettent de compléter le relevé.

b) Dessin d'élévation

Lorsqu'il n'a pas été possible de réaliser un relevé photographique des structures, la méthode employée a été celle du dessin d'élévation directement sur le terrain. Cela est arrivé dans un seul cas : pour le mur MR4 situé tout proche d'un bâtiment de l'usine hydroélectrique d'E.D.F. En effet, la proximité de ce bâtiment empêchait toute possibilité de prendre du recul pour réaliser le relevé photographique. Le parement conservé du mur a donc été dessiné après avoir placé un repère horizontal gradué. Pour une plus grande clarté, les dessins ont été retraités en DAO.

2.4. Recherches en archives

Les recherches en archives se sont déroulées en deux temps : d'abord les registres d'hommages impliquant les seigneurs de Rame qui sont conservés aux Archives Départementales de l'Isère (A.D.I.) ont été consultés. En second lieu, les archives communales de Champcella ont été dépouillées après la prospection. Enfin ce sont les Archives Paroissiales qui ont été lues.

a) Archives Départementales de l'Isère (registres d'hommages)

Les registres d'hommages que devaient les seigneurs au Dauphin nous renseignent sur les rapports entre l'aristocratie locale et le suzerain. Les serments, renouvelables à chaque nouveau prince, sont très instructifs sur les possessions des seigneurs bien qu'ils aient un aspect très administratif et minimaliste (les informations citées sont rarement détaillées et la trame est toujours la même). Très peu d'hommages concernant le fief de Rame ont été conservés. Ceux-ci, échelonnés de 1337 à 1387 donnent une assez bonne idée de la médiocrité du fief de Rame à proprement parler puisqu'il est rarement cité et ne constitue plus le territoire principal de la famille de Rame¹⁰. Le château n'y est jamais mentionné, mais cela peut être dû au caractère minimaliste de l'acte (ce sont peut-être des retranscriptions, des mises au propre des originaux pris sous la dictée). La consultation de ces archives permet de savoir qu'au XIV^e siècle, Rame, qui avait été à la tête d'un vaste mandement, a perdu toute son importance.

b) Archives Départementales des Hautes-Alpes (Archives Communales de Champcella)

Les Archives Communales de Champcella, versées aux Archives Départementales des Hautes-Alpes, portent surtout sur l'époque moderne avec la comptabilité des consuls et des décisions du conseil consulaire. Ce fond nous renseigne surtout sur l'acquisition du château de Rame par la communauté elle-même. L'affaire est très mouvementée et, encore une fois, le château est peu mentionné comme tel. Des structures, comme les murs (*barris*) sont évoqués comme délimiteur de parcelles¹¹. Il semble que malgré les réparations et modifications opérées par Fazy de Rame à la fin du XV^e siècle (Manteyer 1932), le château n'a pas été entretenu et qu'il est

10 A.D.I. B2617 ; B2624 ; B2626 et B3241

11 A.D.H.A. CC112

probablement dans un état de ruine au moment de l'acquisition du domaine de Rame par la communauté de Champcella en 1653. Mathieu de Rame, seigneur de Rame ne mentionne même pas la présence du château sur le domaine lors de la vente pour en augmenter le prix. Les seules richesses du domaine semblent être les vignes, les vergers, les près et les bois. Un document tout à fait différent des autres est très intéressant. Il s'agit d'une quittance de réparation de la chapelle de Rame rédigée au milieu du XVIIIe siècle. Celle-ci permet de se rendre compte que la chapelle était toujours en fonction et entretenue. Nous ne savons pas si ce devis de travaux a été suivi d'effets car le procès-verbal de contre visite de la communauté pour constater l'achèvement des travaux n'a pas été conservée (ou tout simplement n'a jamais été noté par écrit).

c) Archives Paroissiales de Champcella

Conservées par le curé de la paroisse, les archives paroissiales de Champcella sont utiles pour connaître les transformations de la chapelle. Les documents les plus intéressants racontent la reconstruction de cette chapelle au milieu du XIXe siècle (Annexe 6.2 et 6.3). À cette époque, la chapelle est en ruine et tout est à reprendre. Un amas de pierre gît à l'intérieur et la toiture est effondrée. Grâce à ces documents très vivants, nous sommes informés de toutes les étapes de la reconstruction du bâtiment et des moyens mis en œuvre. Cela affine donc les connaissances sur la chapelle, seul édifice encore conservé dans sa totalité sur le site.

La prospection thématique du château de Rame a été menée de façon à bien connaître l'état du site mais aussi pour formuler des hypothèses sur son organisation, et enfin pour pouvoir préparer les études futures du site. Cependant la prospection aurait pu être plus précise et sans doute fournir des datations pour certaines structures. En effet, faute de moyens, aucune analyse ou étude complémentaire n'ont pu être réalisées. Sans cela et sans mobilier, proposer une chronologie est compliqué, la prospection s'est donc tenue à la description des vestiges et à leur analyse globale sans pouvoir les rattacher à des événements historiques.

3. Données archéologiques

La prospection thématique au château de Rame a permis de dresser un plan précis du site afin de bien localiser chacun des vestiges encore visibles. De plus, l'observation fine des structures a révélé différentes phases de construction dont l'interprétation est complexe. Les vestiges du site se répartissent en différentes catégories. Nous avons tout d'abord les fragments d'enceinte qui sont étudiés, puis les structures plus spécifiques comme les tours, la porte entre deux tours et la chapelle qui sont abordées. Enfin, la zone du clavier est décrite plus particulièrement.

3.1. L'enceinte du château

Plusieurs fragments du rempart du château de Rame sont encore visibles. Ils sont répartis sur les quatre flancs et permettent d'estimer le tracé de l'enceinte. Quatre ensembles ont été distingués et sont étudiés individuellement puis réinsérés dans une étude plus globale de l'enceinte.

a) Description du mur MR1 (mur est)

Le mur MR1 est situé sur le flanc est de l'enceinte et se développe sur un axe nord/sud. Il mesure environ 20 m de long et se compose de trois types de vestiges différents.

La première partie visible du mur est un amas de pierres de forme convexe et rectiligne qui s'étend sur environ 12 m de longueur et environ 1,50 m de large (Fig. 9, relevé BB'). Les pierres qui composent le mur sont descellées et gisent en tas, mêlées de terre et de mortier de chaux très

dégradé. Elles sont de petit et moyen modules et ne présentent pas de trace de taille. Cet ensemble a conservé la forme du mur mais ne permet pas de distinguer de parements interne ou externe. Une grande zone d'éboulis est présente de part et d'autre du mur, mais plus particulièrement du côté extérieur, entre l'enceinte et la route actuelle. Cela indique que le mur s'est sans doute éboulé vers l'extérieur. Aucun indice topographique ne permet d'attester la présence d'un fossé, mais la route goudronnée située quasiment contre l'enceinte entrave la lisibilité du terrain du côté extérieur. Sur le cadastre napoléonien, un chemin est déjà indiqué à cet endroit. Cette partie du mur s'interrompt vers le nord, mais rejoignait très certainement la tour d'enceinte TR1 qui présente une grande zone d'arrachement en direction de ce mur éboulé. Vers le sud, le mur éboulé est connecté à une partie de mur en bien meilleur état de conservation.

La deuxième partie du mur MR1, située au sud de la partie éboulée, est bien conservée. Longue d'environ 6 m et large de 80 cm, cette partie présente un parement intérieur bien conservé (Fig. 10, relevé DD'). Le parement extérieur a été arraché ce qui ne permet pas d'estimer la largeur totale du mur à cet endroit (Fig. 11, relevé CC'). L'intérieur, n'étant plus soutenu par le parement, s'est effondré et se présente à l'état d'éboulis au pied du mur contre la route. Un fragment de tuile romaine a été découvert dans cet éboulis (Fig. 12,a) ce qui sous-entend la récupération de matériaux antiques pour la construction de l'enceinte (peut-être provenant de la *mutatio* de Rama). Cela tend à confirmer les observations de C. Déal réalisées lors de l'opération de fouilles préventives nécessitées par l'urgence (Déal 2010 : 20 et 22). Le parement interne est relativement bien assisé et composé de pierre de moyen et grand modules. Ces pierres, pour la plupart, n'ont pas été taillées et sont utilisées telles quelles. Elles sont de « tout-venant », sans doute récupérées dans la Durance ou la Biaysse toutes proches ou aux alentours des falaises environnantes. Certaines ont été simplement équarries de manière grossière pour permettre une bonne cohésion du mur en offrant des surfaces à peu près planes. Les assises sont de dimensions aléatoires (entre 5 et 20 cm de haut). Une dizaine est conservée au plus haut du mur (1.61 m). Les pierres n'étant pas taillées, ou simplement grossièrement équarries, les assises ne sont pas parfaitement horizontales. C'est pourquoi des assises de nivellement, plus fines que les autres et pas toujours continues sur tout le mur, ont été posées. Elles permettent de rattraper l'horizontalité de l'assise inférieure et d'offrir une meilleure assise aux pierres supérieures. Le parement s'arrête brutalement au nord comme au sud.

La troisième partie du mur MR1, longue d'environ 2 m et de même largeur que la partie bien conservée de ce mur (80 cm) est peu visible car très arasée. Seules quelques pierres qui affleurent légèrement en surface permettent d'en déceler le tracé à cet endroit. L'aménagement d'un parking goudronné, coupant le tracé de cette partie arasée au sud, ne permet pas de connaître sa relation avec le flanc sud de l'enceinte. G. de Manteyer représente sur son plan du château un angle droit reliant le mur du flanc est et le mur du flanc sud. Cette configuration n'est pas vérifiable à cause du parking qui empêche toute investigation de repérage du mur dans le sol.

b) Description du mur MR2 (flanc sud)

Le mur MR2 se situe sur le côté sud de l'enceinte et se développe selon un axe est/ouest. Il mesure environ 14,50 m de long (Fig. 13, Relevé EE'). La partie la plus à l'est présente une élévation conservée bien plus importante que le reste qui semblerait être le soubassement du mur d'enceinte.

Dans sa partie est, jointe à la porte entre deux tours, le mur MR2 est conservé sur environ 5,50 m de hauteur sur une longueur de 2,70 m. Deux phases de construction différentes sont visibles sur ce pan (Fig. 14 et 15). La première phase décelable (U.S. 1) est celle liée à la tour ouest de la porte entre deux tours. Le parement externe est encore conservé tandis que le parement interne n'a pas perduré. Cependant cette partie ne s'est pas affaissée vers l'intérieur car elle est bien ancrée dans

la tour qui a dû être construite simultanément au mur. Cette phase de construction est caractérisée par un appareillage de pierres équarries de moyen appareil et disposées en assises régulières et relativement bien rectilignes (absence d'assises de nivellement). Ce mur a une épaisseur assez imposante (environ 1,90 m sans la limite du parement interne). Un trou de boulin est visible sur le parement interne, mais le boulin n'a pas été conservé.

Dans une seconde phase de construction, dont la date précise n'est pas connue, le parement externe a été repris, peut-être à la suite d'une destruction (U.S. 2). Le mur n'a pas été refait dans toute son épaisseur : le nouveau mur entrepris, d'une épaisseur de 70 cm, s'appuie sur l'intérieur de la partie plus ancienne. L'enceinte avait alors la même épaisseur. Cette seconde phase de construction qui pourrait correspondre à des réparations, peut-être celles réalisées par Fazy de Rame à la fin du XVe siècle, est caractérisée par l'usage de moellons de tout-venant de petit et moyen modules disposés sans respecter les lits d'assises de l'ancien mur. Seule la partie basse comporte des assises identifiables. La qualité médiocre de l'appareillage comparée au précédent évoque soit un chantier mené dans la précipitation, soit le faible investissement financier accordé à cette réparation. Des éléments en bois sont visibles dans la structure du mur. Leur analyse pourrait permettre une datation précise de la construction de ce parement.

La suite du mur se développe vers l'ouest sur environ 12 m le long de la Biaysse, au niveau du lit du torrent. Conservée sur une hauteur moyenne de 1 m cette partie du mur MR2 constitue le soubassement de l'enceinte. Le parement externe est bien visible, il est bâti de pierres de moyen appareil et équarries afin d'assurer le bon maintien de la construction. Les assises sont régulières et mesurent entre 10 et 20 cm de hauteur. Le parement interne n'est pas visible car il se situe sous des éboulis qui proviennent peut-être de l'effondrement de la partie haute. Un gabion (muret de pierres sèches maintenu par un grillage pour constituer une espèce de digue en bordure de la Biaysse) a été construit par dessus, au niveau du sol actuel du site qui se trouve 2,40 m plus haut que le lit du torrent. Ce mur s'interrompt brutalement à l'ouest, mais semble continuer sous les éboulis et la végétation très dense à cet endroit (arbres). Des fragments de tuiles romaines ont pu être observés dans les éboulis (Fig. 12b). Certains portaient des traces de mortier ou étaient encore pris dans le mur médiéval.

Comme pour le mur MR1, nous ne savons pas comment le mur MR2 se connectait au mur du flanc ouest de l'enceinte. G. de Manteyer représente sur son plan un renforcement à angle droit qui paraît étonnant. Le même renforcement est perceptible sur le plan dressé en 1996 par N. Nicolas. Il semblerait que ces deux auteurs aient pris le petit fragment de mur arasé visible en surface proche de la chapelle pour une partie du mur d'enceinte. Or, ce mur qui a un tracé perpendiculaire à l'axe du mur MR2 est de faible épaisseur par rapport à ce que nous avons pu constater sur le mur d'enceinte (à peine 1 m de large). De plus celui-ci ne semble pas en connexion avec le mur MR2. Enfin, ce même mur a été identifié le long de la Biaysse au delà de la chapelle (tuiles romaines réemployées). Il semble donc que le mur d'enceinte avait à cet endroit-là un tracé plus naturel que ce renforcement à angle droit qui n'a pas vraiment d'utilité.

c) Description du mur MR3 (flanc ouest)

Le mur MR3 est le plus long tronçon conservé du mur d'enceinte du château de Rame (environ 40 m). Cependant c'est aussi la partie la moins visible et en moins bon état de conservation que les autres tronçons. En effet, seule une faible partie a conservé son parement externe et le reste est enfoui sous des éboulis et le clapier. Seule la partie externe éboulée est visible et permet de reconnaître le tracé du mur à cet endroit.

Ce mur est d'abord décelable au pied de la chapelle, côté sud-ouest, grâce à des affleurements de pierres dans le talus qui conforte la chapelle. Puis il est encore visible à l'angle nord-ouest de la chapelle. Lors de l'aménagement du drain autour de la chapelle (printemps 2009), un escalier d'un mètre de haut, permettant d'enjamber le rempart, a été construit pour que les processions autour de la chapelle de Rame puissent toujours avoir lieu. À partir de cet escalier, le mur d'enceinte est bien visible et continu. La plupart du temps, le parement externe s'est effondré et le parement interne (s'il est conservé) est masqué par d'importants éboulis et par le clapier. Seul le blocage du mur est alors visible sur tout le tracé. Compte tenu de la végétation très dense à cet endroit, ce mur n'a pas pu être suivi sur toute sa longueur conservée. Il semblerait qu'il persiste jusqu'à sa connexion avec le mur MR4, comme l'indiquent les plans de G. de Manteyer et de N. Nicolas.

La seule partie de mur où le parement externe est conservé (Fig. 16, Relevé FF') mesure 2,90 m de longueur et environ 2,50 m de hauteur (13 assises). Ce parement est composé de blocs de moyen et petit appareils non taillés et comporte des assises de tailles variables (entre 10 et 25 cm de hauteur). Ce pan de mur ne présente aucune particularité et ne permet pas d'estimer l'épaisseur totale du mur d'enceinte à cet endroit car le parement interne est masqué dans les éboulis. Une seule phase de construction est décelable sur cette partie des vestiges. Deux fragments de tuiles romaines ont été découverts dans les éboulis à proximité du parement externe (Fig. 12c et d). Cela prouve encore le réemploi de matériaux antiques dans la réalisation du mur d'enceinte médiéval.

Le mur MR3 relie le mur MR2 (flanc sud) à la tour d'enceinte TR2, puis la tour TR2 au mur MR4 au nord. Il semblerait que cette dernière connexion se fasse en angle droit sans aménagement particulier de type tour d'angle. Cependant rien n'a pu être observé à cause du manque de visibilité due aux éboulis accumulés.

d) Description du mur MR4 (flanc nord)

Deux parties du mur MR4 sont conservées (Fig. 17, relevé GG'). La première mesure environ 4,60 m de long pour environ 2 m de hauteur (13 assises conservées). La seconde s'étend sur 2 m de longueur et s'élève à 0,90 m du sol.

La première partie, mieux conservée, est composée de pierre de moyen et grand appareils agencées en assises relativement régulières d'environ 21 cm de haut (elles ne sont pas toutes bien nivelées). La base du mur, en partie enfouie dans les éboulis, est composée de pierres de plus petits modules disposées en assises moins importantes (environs 10 cm de hauteur). Le mur MR4 contribue au clapier qui se développe au dessus de lui et masque toute la partie supérieure du mur. Cette partie du mur MR4 paraît particulièrement robuste et massive ce qui lui a permis de résister à la pesanteur du clapier et de ne pas s'ébouler sous son poids.

La seconde partie conservée est en bien moins bon état. Les pierres, de moyen appareil, ne sont pas disposées en assises régulières. Ceci est peut être la conséquence du poids exercé par le clapier par dessus le mur qui aurait perturbé les assises par affaissement, éboulement, etc. L'appareillage ne ressemble pas vraiment à celui de la première partie du mur MR4.

Un fragment de tuile romaine a aussi été découvert dans les éboulis de cette partie de l'enceinte (Fig. 12e). Dans toutes les zones où les vestiges médiévaux sont préservés, des traces de réemploi de matériaux antiques sont visibles. Ce devait être une pratique généralisée sur tout le chantier de construction de l'enceinte du bourg castral. Les matériaux ont été pris sur place (réemplois antiques et pierres de « tout-venant » rapportées du lit de la Biaysse ou de la Durance ainsi que des rochers alentours).

Le mur MR4 relie le mur MR3 et la tour TR1 sur le flanc est. Aucune tour d'enceinte n'est perceptible sur ce flanc nord et le tracé du mur est très hypothétique. Si l'on en croit le plan dressé par G. de Manteyer, une poterne s'ouvrait sur cette face de l'enceinte. Rien de tel n'est décelable actuellement mais l'information reste plausible. Toutefois, le terrain a été perturbé par le creusement du canal de l'usine hydroélectrique située toute proche.

3.2. Les tours d'enceinte

Le château de Rame compte parmi ses vestiges encore visibles au moins deux tours d'enceinte. L'une est située sur le flanc est, l'autre sur le flanc opposé. Il a pu exister une tour sur le flanc nord, mais l'absence de vestiges conservés ne permet pas de le savoir.

a) Description de la tour TR1 (flanc est)

La tour TR1 (Fig. 18, relevé AA'), située sur le flanc est de l'enceinte, est une tour pleine de 5,25 m de diamètre conservée sur environ 5,30 m de hauteur. Sa hauteur d'origine devait être plus importante car les dernières assises sont très dégradées et la partie supérieure des vestiges est en partie éboulée. Cette tour massive était liée aux murs MR1 au sud et MR4 au nord et est située à pratiquement la moitié du flanc est de l'enceinte. Les murs de la courtine ont dû être élevés simultanément car leur maçonnerie devait être pénétrante comme en témoignent les grandes zones d'arrachements sans doute réalisées lorsque les matériaux de l'enceinte ont été récupérés. Le blocage de l'intérieur de la tour est bien visible par ces brèches. Il se compose de gros blocs de pierres non taillés, mêlés à de petites pierres et fragments de tuiles, le tout lié dans du mortier abondant. Il est intéressant de noter que la partie du périmètre de la tour donnant sur l'extérieur de l'enceinte est inférieure en longueur à celle située à l'intérieur (5,80 m contre 9,50 m).

Le parement de la tour est relativement bien conservé hormis au niveau des brèches où il a été arraché. Il se compose en majorité de pierres de « tout-venant » de petit appareil disposées de manière non assisée. Des tuiles romaines sont mêlées à la maçonnerie dans tous les endroits du parement ainsi que dans le blocage. L'utilisation de parements réalisés en pierres de petit module permet de construire un parement curviligne relativement uniforme et lisse. Ce parement porte la trace de ce qui apparaît comme une consolidation au béton et qui n'est visible qu'en certaines zones.

Un autre type de parement est décelable sur cette tour d'enceinte. Celui-ci, composé de blocs de moyen appareil aux faces aplanies et disposés de manière bien assisée, ressemble à celui du mur MR2 qui est lié à la porte entre deux tours (U.S. 1). Ce parement de type complètement différent se dévoile à trois endroits où le premier parement est tombé. Cela signifie que le parement de petit appareil non assisé est postérieur à celui de moyen appareil bien assisé. Le parement le plus ancien pourrait correspondre à la phase de construction de la tour. Le plus récent pourrait, quant à lui, correspondre à la deuxième phase (réparations) décelée sur ce même mur MR2 (U.S. 2). En effet, ce parement renforce la structure de la tour en augmentant son épaisseur.

Sept trous de boulin ont pu être repérés sur le mur et se répartissent sur deux niveaux. Cinq sont alignés au premier niveau à environ 1,70 m du sol. Ils ne sont pas tous équidistants car deux trous sont très rapprochés (environ 0,70 m) alors que les autres sont éloignés d'environ 2 m. Quatre de ces trous de boulin ont conservé leur bois à l'intérieur ce qui pourrait donner matière à des analyses chimiques en vue d'une datation plus précise de l'édification de la tour. Au second niveau, seuls deux trous vides ont été formellement identifiés. Tous ces trous de boulin sont de même facture : orifice circulaire d'environ 10 cm de diamètre, avec aucun aménagement particulier dans la maçonnerie. On ne discerne aucun linteau ni aucun piédroit ni aucun appui. Seule une assise de

nivellement a été réalisée pour que tous les trous de boulin de chaque niveau soient à la même hauteur. Sur les sept trous identifiés, un seul se situe sur la partie de la tour qui est à l'extérieur de l'enceinte. Peut-être que ces trous de boulin ont servi de point d'accroche à des structures de bois appuyées à la tour à l'intérieur de l'enceinte, bien après que les échafaudages aient été démontés. Cette hypothèse ne pourrait être vérifiée qu'avec des fouilles réalisées au pied de la tour.

Par ses dimensions et son type (tour pleine), cette tour est un organe purement défensif de l'enceinte du château de Rame. Elle pouvait aussi servir à installer un guetteur tout en haut de la plate forme sommitale qui n'a pas été conservée.

b) Description de la tour TR4 (flanc ouest)

La tour TR4, située sur le flanc ouest de l'enceinte, est conservée sur environ 1 m de hauteur (Fig. 19). Elle est dans un état très dégradé et le clapier la recouvre en partie. Seul le côté extérieur à l'enceinte est visible. Le parement a été récupéré ou s'est éboulé, si bien que la seule partie qui a perduré est le blocage. Cette tour est sans doute le pendant de la tour TR1 bâtie à l'opposé, quasiment en face. L'épaisseur du blocage nous apprend qu'elle aussi était pleine. C'est tout ce que nous pouvons déduire des vestiges conservés de cette tour qui est très arasée et dont le parement n'a pas perduré. Il semblerait qu'elle ait la même origine que la tour TR1 de par sa situation et son architecture générale.

Deux autres tours ont été conservées sur le flanc sud de l'enceinte mais celles-ci constituent une structure particulière qui est le portail d'entrée du château.

3.3. Le portail d'entrée (porte entre deux tours)

Le portail d'entrée situé sur la partie sud est constitué de deux tours flanquant la porte d'accès à l'enceinte. Cela constitue un dispositif appelé « porte entre deux tours » qui apparaît à la fin du XIIe siècle (Durand 2009 : 29, fig. 40). Les vestiges qu'il reste de ce portail ont beaucoup évolué comme en témoignent la photographie publiée par G. de Manteyer, prise à la fin du XIXe siècle, et les photographies actuelles. L'arche de la porte apparaissait clairement sur l'ancienne photographie alors qu'actuellement elle est effondrée (Fig. 5). Seuls restent encore en place entre les deux tours les deux piédroits de marbre rose de Guillore conservés sur une hauteur d'environ 2,30 m. Des encoches pouvant accueillir les gonds de la porte sont encore visibles. Seul le parement externe est conservé et des éboulis se sont amassés dans l'épaisseur de la porte.

a) Description de la tour TR2 (côté est)

Les deux tours liées à ce portail sont différentes. La première, la tour TR2 située sur le côté est, est mal conservée (Fig. 20a, b et c). Ses vestiges s'élèvent à environ 4,20 m de haut et mesurent environ 7 m de diamètre. C'est une tour pleine similaire à la tour TR1 ou TR4 dont le parement externe n'a quasiment pas été conservé (récupérations, éboulement, destructions, etc.). Il persiste pourtant à l'état de fragment dans quelques parties de la maçonnerie. Il est composé de pierres de moyen appareil aux faces planes disposées en assises régulières (environs 15 cm de haut). Sur le parement sud, une assise de nivellement en fragment de brique est visible (Fig. 20a). Ce type de parement paraît similaire à celui de la tour TR1 de moyen appareil. Le mur du portail, perpendiculaire à la tour semble y être ancré ce qui prouve la simultanéité des deux constructions.

b) Description de la tour TR3 (côté ouest)

La deuxième tour (TR3) située sur le côté ouest de la porte est toute différente (Fig. 21a, b et c). Beaucoup mieux conservée, elle présente à l'intérieur un espace qui devait être divisé en plusieurs pièces sur plusieurs niveaux par des planchers. Ses vestiges mesurent 7,50 m de diamètre et environ 9,20 m de hauteur dans la partie conservée la plus haute. Tout comme la tour TR2, elle semble être ancrée au mur du portail. Elle se compose de deux parties différentes. La première partie, située à la base, est de forme circulaire sur ses parements interne et externe, composés de pierres de moyen appareil disposées en assises régulières. Le mur est conservé sur environ 4,20 m de hauteur et 1,70 m d'épaisseur. Deux trous de boulin à linteaux sont visibles sur le parement nord à l'intérieur de l'enceinte (Fig. 21a) mais les boulins n'ont pas été conservés dans le mur. À l'intérieur, la courbure du mur est visible, mais une accumulation d'éboulis ne permet pas de déterminer si une pièce était aménagée dans la base de la tour ou si celle-ci était pleine, ni même par quel moyen ce niveau était séparé du niveau supérieur (voûte ou plancher).

La seconde partie érigée sur cette base circulaire est bâtie de manière différente. Les parements internes et externes de petit et moyen appareil sont conservés sur plus de 5 m de hauteur sur les côtés nord et ouest de la tour. Les autres côtés se sont effondrés, permettant de voir l'intérieur. Aucune assise précise n'est identifiable dans ces parements. À l'extérieur de la tour, le parement suit une forme circulaire similaire à la base. Cependant, le parement interne est rectiligne, de manière à aménager des pièces quadrangulaires à l'intérieur, ce qui est plus commode que des pièces circulaires. Mais cette configuration fragilise grandement le mur au niveau des angles de la pièce car il y est plus fin. En effet, il mesure 1,20 m d'épaisseur pour l'endroit le plus épais alors qu'à l'angle l'épaisseur n'est plus que de 0,40 m. C'est d'ailleurs à cet endroit, à la jointure de ces deux pans conservés, qu'une fissure est visible. Une partie du mur s'est d'ailleurs effondrée créant une petite brèche.

La fonction propre de ces deux tours est de protéger l'entrée de l'enceinte, mais aussi d'impressionner (hauteur des tours, murs massifs, symétrie, matériaux employés etc.). La première tour (TR2), pleine, avait une fonction purement défensive ou représentative alors que la seconde (TR3) avait sans doute une autre fonction car des pièces y étaient aménagées, mais aucun indice n'a été découvert pour préciser exactement leur utilité. Nous ne savons pas non plus si un chemin de ronde passant au dessus de la porte reliait les deux tours.

3.4. La chapelle Saint-Laurent de Rame

Le seul bâtiment conservé dans son entier est la chapelle Saint-Laurent (Fig. 22) qui est toujours utilisée pour des cérémonies notamment au mois de mai. G. Dartevelle, qui a étudié les églises médiévales dans les Hautes-Alpes parle succinctement de la chapelle de Rame : « Il subsiste à l'entrée du gouffre de Goufouran les ruines du château et de l'ancienne chapelle Saint-Laurent. Cet édifice au chœur voûté en cul four [sic] serait ancien. Un chapelain est connu à la fin du XIV^e siècle à *Rupe de Rama* » (Dartevelle 1990 : 102). Cependant, un dactylogramme sur les chapelles rurales de Hautes-Alpes rédigé par le Chanoine Louis Jacques affirme qu'une église a été consacrée à cet endroit par Saint-Pelade, évêque d'Embrun, au VI^e siècle¹².

Il est difficile de déterminer la date exacte de fondation de la chapelle Saint-Laurent de Rame car aucune étude architecturale ou archéologique n'a été mise en œuvre. Il apparaît seulement que le château de Rame s'est installé après que l'église eut été bâtie dans la plaine de Rame. Sur le terrain, aucun indice d'une telle ancienneté de la chapelle n'est visible. Les divers aménagements au cours du temps ont effacé les traces d'occupation les plus anciennes.

12 A.D.H.A. F4134

La chapelle de Rame se présente comme un bâtiment quadrangulaire de 18 m de longueur sur 10,60 m de largeur (Fig. 23). Un chevet en abside se développe au nord-est, jouté de l'ancien clocher de forme quadrangulaire (carré). Ce clocher a été transformé en sacristie lors de la reconstruction de la chapelle au XIXe siècle. Une baie circulaire s'ouvre sur le pignon sud-ouest et une baie quadrangulaire se trouve dans le mur de l'abside. Deux portes sont aménagées dans le mur gouttereau sud-est. L'une, construite en 1855¹³, présente des piédroits à chanfrein et un linteau mouluré de style gothique. L'autre, beaucoup plus large, percée en 1873¹⁴, possède des piédroits en tuf taillé. Trois marches sont à descendre pour atteindre le sol actuel de la chapelle qui est très inférieur au sol extérieur.

Au niveau architectural, la chapelle a été construite de manière très simple. Les parements extérieurs sont enduits d'un crépi ocre jaune qui empêche la lisibilité de la maçonnerie. Une bande continue de crépi a été enlevée sur tout le pourtour de la chapelle (sans doute lors de l'opération de sauvetage nécessitée par l'urgence en 2009). Cela donne un aperçu des techniques de constructions employées. Par cette bande, nous apercevons des pierres de tout-venant de moyen module disposées en assises régulières. La maçonnerie ne présente aucune caractéristique particulière. À l'intérieur, le parement des murs, à l'origine blanchis à la chaux, a été révélé en enlevant l'enduit. De petits sondages carrés ont été pratiqués dans la voûte et l'abside (sans doute pour rechercher la présence de peintures murales anciennes qui sont courantes dans les anciennes églises du Briançonnais). Le parement apparent est similaire au parement externe sans particularité. Sur le mur de refend de la nef qui borde la sacristie, une longue pierre de marbre rose évoque le portail de l'enceinte de Rame réalisé avec cette même roche. Il est possible que des matériaux du château de Rame aient été récupérés pour la modification, réparation, restauration de la chapelle.

Il est difficile, même avec un aperçu architectural du bâtiment, de connaître son époque de fondation. Il semble qu'elle ait été maintes fois remaniée au cours du temps avant d'avoir la forme actuelle. En effet, au Moyen Age, la chapelle devait certainement être plus petite car lors des fouilles archéologiques nécessitées par l'urgence en 2009, C. Déal a découvert, contre le pignon sud-ouest, la trace d'un niveau de sol en connexion avec l'enceinte passant sous sa maçonnerie. Elle a donc été agrandie bien après la construction de l'enceinte et a recouvert un bâtiment plus ancien qui n'était alors plus utilisé. Un devis pour des réparations datant du milieu du XVIIIe siècle témoigne des travaux qui ont pu en modifier l'aspect au cours du temps¹⁵. Dans ce devis, la charpente ainsi que l'enduit des murs sont repris. Cependant, rien n'atteste que ces travaux projetés aient bel et bien été réalisés. Il se peut que le devis soit resté sans effet et que les réparations n'aient pas été réalisées. Enfin, le livre journal des curés de Champcella atteste de la reconstruction de la chapelle de Rame en 1854-1855¹⁶. L'édifice était en ruine depuis longtemps, seule la voûte du chœur était encore debout.

L'origine primitive du lieu de culte serait sans doute à chercher au niveau du chœur actuel, car c'est la seule partie qui semble avoir perduré. De plus une fondation ancienne pourrait expliquer l'orientation particulière (sud-ouest/nord-est) que la chapelle a conservé de nos jours. Des recherches plus poussées autour de l'édifice pourraient aussi permettre une datation des différents états qui ne sont pas visibles dans la maçonnerie actuelle datée du milieu du XIXe siècle. Au Moyen Age, la chapelle était sans doute liée au logis seigneurial et faisait partie de la trilogie *aula*, *capella*, *camera*. La proximité entre la chapelle et la zone du clavier située au nord-ouest de l'enceinte renforce cette idée.

13 Archives Paroissiales de Champcella 1

14 Archives Paroissiales de Champcella 2

15 A.D.H.A. DD1216

16 Archives paroissiales de Champcella 1

3.5. Le clapier

À l'angle nord-ouest de l'enceinte, sur une surface d'environ 700 m², s'élève un clapier de forme conique, constitué de pierres amoncelées. D'une hauteur considérable, il s'appuie sur les flancs ouest et nord de l'enceinte qui présentent un aspect robuste. La présence de ce clapier à cet endroit est assez singulière (Fig. 24). Il ne semble pas être possible que ce monticule de pierre ait été constitué pour des besoins agricoles (débarrasser un champ de ses pierres) car la zone ne comprend aucune culture même à l'époque moderne¹⁷. L'hypothèse la plus vraisemblable est que ce clapier a pour origine un grand bâtiment qui se serait effondré. Cela expliquerait cet amas de pierres sur un terrain qui n'en comporte quasiment pas ainsi que sa position à l'angle de l'enceinte. Par extension, il semble assez logique que ce bâtiment soit le logis seigneurial du château de Rame. Situé à cet endroit, cela laisse la place nécessaire au bourg de se développer dans l'enceinte auprès de la chapelle (Fig. 25). Ceci reste à l'état d'hypothèse dans l'attente d'études plus poussées qui pourront déterminer la nature exacte de ce clapier.

Conclusion

La prospection thématique au château de Rame a permis de dresser un état des lieux complet du site. Hormis la chapelle, seuls des éléments de l'enceinte persistent comme les tours, la porte ou des fragments de la courtine. La plupart des vestiges sont très dégradés et nécessitent une surveillance particulière de la part de la commune. Un plan précis a pu être levé et comparé à ceux réalisés par G. de Manteyer et N. Nicolas qui diffèrent en quelques parties. Deux phases différentes de construction ont été observées sans pouvoir les dater précisément. La première correspond à l'édification de l'enceinte, l'autre à une phase de réparation et de renforcement des structures déjà construites. Des *tegula* romaines, provenant sans doute de la station de *Rama*, ont été repérées dans toutes les parties de l'enceinte et témoignent du réemploi de matériaux antiques.

Il n'a pas été possible non plus de déterminer la date de fondation de la chapelle et du château. Des opérations archéologiques plus poussées sont nécessaires, notamment au niveau du chevet de la chapelle qui paraît ancien. Quelques hypothèses ont pu être formulées, comme celle identifiant le clapier, situé dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, comme étant les décombres du logis seigneurial.

Aucune observation concernant le bourg castral de Rame n'a été réalisée. Le terrain ne présente aucune anomalie révélant une quelconque occupation à l'intérieur de l'enceinte en dehors d'un petit pan de mur qui semble être rattaché au mur d'enceinte sud. Une prospection géophysique pourrait permettre de distinguer dans le sous-sol les aménagements du bourg.

17 A.D.H.A. CC112

Sources

- **Archives Départementales des Hautes-Alpes (A.D.H.A.)**

A.D.H.A. CC112 : A.D.H.A., Archives Communales de Champcella, 3E art. 779 – CC112, Cadastre de Rame (vers 1750)

A.D.H.A. DD18 : A.D.H.A., Archives Communales de Champcella, 3E art. 779 – DD18, Arrêté du conseil du Roi qui homologue les délibérations de la communauté de Champcella (6 janvier 1756).

A.D.H.A. DD1140 : A.D.H.A., Archives Communales de Champcella, 3E art. 779 – DD1140, Acquisition du domaine de Rame par la communauté de Champcella (1er octobre 1653).

A.D.H.A. DD1216 : A.D.H.A., Archives Communales de Champcella, 3E art. 779 – DD1216, Devis de réparation de l'ancienne église de Rame (1er septembre 1759).

A.D.H.A. DD1685 : A.D.H.A., Archives Communales de Champcella, 3E art. 779 – DD1685, Mémoire sur l'acquisition du domaine de Rame par la communauté de Champcella (1754).

A.D.H.A. Classeur 43/3 : A.D.H.A., Classeur 43/3, Documents pour servir à l'histoire des communes des Hautes-Alpes : notice historique de la commune de Champcella rédigée pour le projet de réalisation de l'Armorial des communes des Hautes-Alpes (1974).

A.D.H.A. F4134 : A.D.H.A., F4134, JACQUES (L., chanoine). – Les chapelles rurales des Hautes-Alpes, dactylogramme, s. d., s. p.

- **Archives Départementales de l'Isère (A.D.I.)**

A.D.I. B2617 : A.D.I., B2617, fol. 116-120, Hommages de Guillaume de Rame, Jean de Rame, Guillaume de Rame et Aynard de Rame au Dauphin (3 août 1349).

A.D.I. B2624 : A.D.I., B2624, fol. 142v°-143, Hommage de Jean de Rame au Dauphin (26 août 1367).

A.D.I. B2626 : A.D.I., B2626, fol. 19v°-23v°, Hommage de Jean de Rame au Dauphin (7 décembre 1387).

A.D.I. B3241 : A.D.I., B3241, fol. 192-192v°, Hommage d'Aynard de Rame au Dauphin (8 mars 1337).

- **Archives Paroissiales de Champcella (conservées par Monsieur C. Jauffret)¹⁸**

Archives Paroissiales de Champcella 1 : Conservé par C. Jauffret, Mémoire extrait du registre paroissial tenu par les curés de Champcella, n. f. (1855 – vers 1860).

Archives Paroissiales de Champcella 2 : Conservé par C. Jauffret, Extrait du registre paroissial tenu par les curés de Champcella, n. f. (vers 1877).

¹⁸ Ces deux passages extraits du registre paroissial des curés de Champcella ont été transcrits en annexe car ils donnent des indications sur les états antérieurs à la reconstruction de la chapelle au XIX^e siècle (Annexes 6.2 et 6.3).

Bibliographie

- Dartevelle 1990** : DARTEVELLE (G.). – *Églises médiévales des Hautes-Alpes*. Taulignan : Plein-Cintre éditions , 1990, p. 102.
- Déal 2010** : DEAL (C.). – *Document final de synthèse fouille préventive nécessitée par l'urgence : église Saint-Laurent de Rame commune de Champcella (Hautes-Alpes)*. s. l. : s.n., 2010, 53 p. Dact.
- Durand 2009** : DURAND (P.). – *Petit Vocabulaire du château du Moyen Âge : Initiation aux mots de la castellologie*. Mercuès : éditions confluences, 2009, 63 p. Rééd. de l'éd. de 2001.
- Faure 1998** : FAURE (A.). – *Noms de lieux et noms de familles des Hautes-Alpes*. Gap : Espaci Occitan, 1998, 412 p.
- Manteyer 1932** : MANTEYER (G. de). – Le Livre journal tenu par Fazy de Rame. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*. 6e s. n° 1, 2 et 3, trim. 1, 2 et 3, avril 1929- janvier 1930. Gap : Louis Jean, 1932, p. 1-354.
- Mocci et al. 2010** : MOCCI (F.), SEGARD (M.), WALSH (K.), GOLOSETTI (R.). – Données récentes sur l'occupation humaine dans les Alpes méridionales durant l'Antiquité. In : *Archéologie de la montagne européenne : Actes de la table ronde internationale de Gap, 29 septembre-1er octobre 2008*. Paris : Errances. Aix-en-Provence : Centre Camille Julian, 2010, p. 308-323. (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine ; 4).
- Nicolas 1999** : NICOLAS (N.). – Champcella, château de Rame. In : ESTIENNE (M.-P.), NICOLAS (N.). – *Châteaux médiévaux des Hautes-Alpes*. Gap : Les Amis des Archives des Hautes-Alpes ; Gap : La Librairie des Hautes-Alpes, 1999, p. 168-171. (Cahiers du patrimoine Haut-Alpin ; 1).
- Nicolas 2005** : NICOLAS (N.). – *La Guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné : étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Age*. Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence, 2005, 377p. pl.
- Pérez 2005** : PEREZ (B.). – *Document final de synthèse : Prospection-inventaire diachronique sur la commune de Champcella avril-mai 2005*. Aix-en-Provence, 2005. Dactylogramme.
- Pogneaux 1997** : POGNEAUX (N.). – *La Dîme des Cimes : histoire des neufs villages du pays argentiérois au Moyen Age*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 1997, n. p. (Histoire et Patrimoine)
- Roman 1884** : ROMAN (J.). – *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes comprenant les noms de lieu anciens et modernes*. Paris : Imprimerie Nationale, 1884, 279 p.
- Roman 1887** : ROMAN (J.). – *Tableau Historique du Département des Hautes-Alpes : État Ecclésiastique, Administratif et Féodal antérieur à 1789, Histoire, Biographie, Bibliographie de chacune des Communes qui le composent*, t. 1. Gap : Éditions de la Librairie des Hautes-Alpes, 1993, 204 p. Reprod. de l'éd. de 1887.

Roman 1888 : ROMAN (J.). – *Répertoire Archéologique du département des Hautes-Alpes*. Paris : Imprimerie Nationale, 1888, 134 p. (Répertoire archéologique de la France).

Roman 1903 : ROMAN (J.). – Les Routes à travers les Alpes par M. J. Roman. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*. 3e s. n°5, premier trim. 1903. Gap : Louis Jean et Peyrot, 1903, p. 239-262 et p. 311-323.

Roman 1907 : ROMAN (J.). – Généalogie de la famille de Rame par M. J. Roman. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*. 3e s. n°21, premier trim. 1907. Gap : Louis Jean et Peyrot, 1907, p. 123-143.

Walsh 2005 : WALSH (K.). – *Document final de synthèse : Prospection géophysique sur le site antique de Rama (Champcella, Hautes-Alpes) avril 2005*. Aix-en-Provence – York, 2005. Dactylogramme.

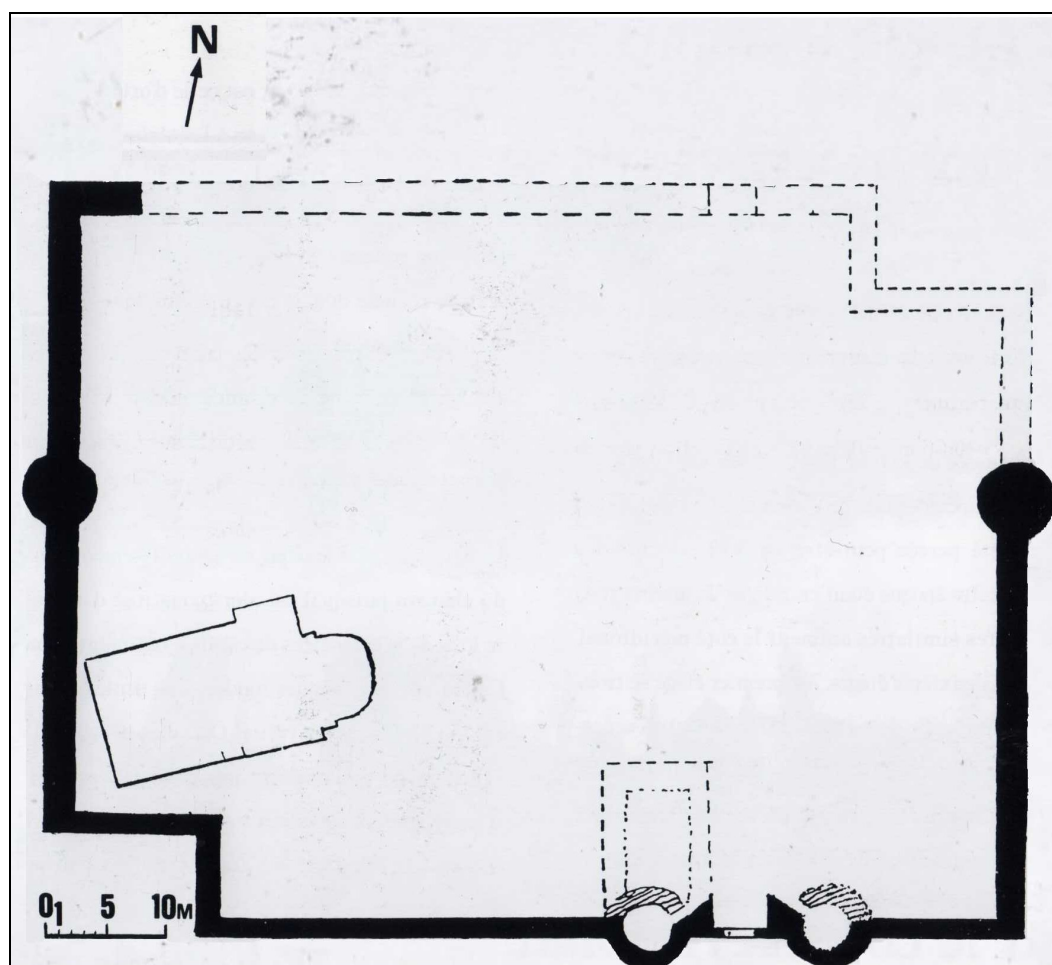


Figure 4: Plan du château de Rame levé par G. de Manteyer en 1932 (tiré de Nicolas 1999 :)



Figure 5: Entrée de l'enceinte de Rame vers 1890 (cliché E. C. publié par G. de Manteyer (Manteyer 1932 : pl IV)

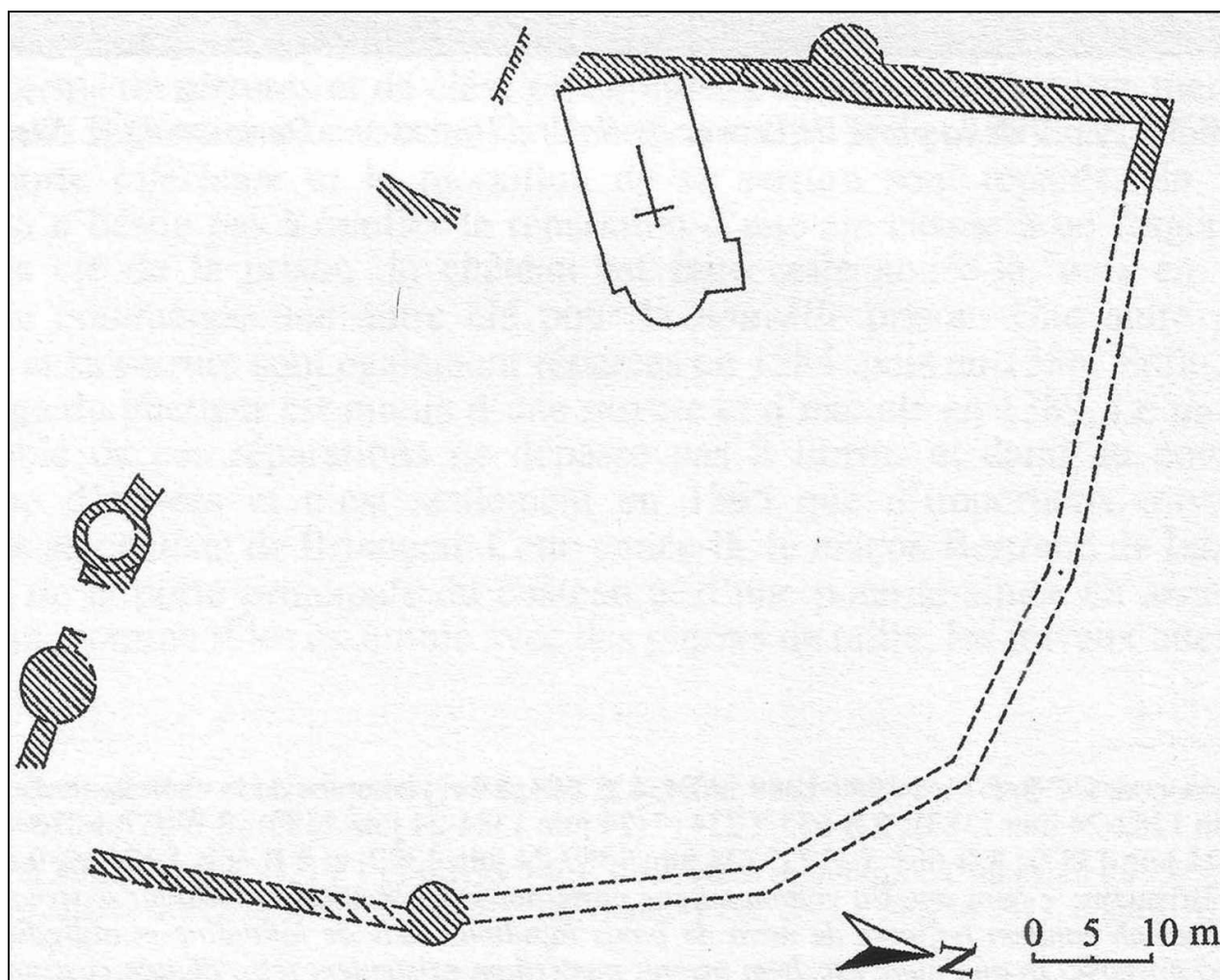


Figure 6: Plan du château et de l'enceinte de Rame à Champcella dressé par N. Nicolas et G. Lemaire (DRAC-PACA) en 1996 (tiré de Nicolas 2005 : 250)

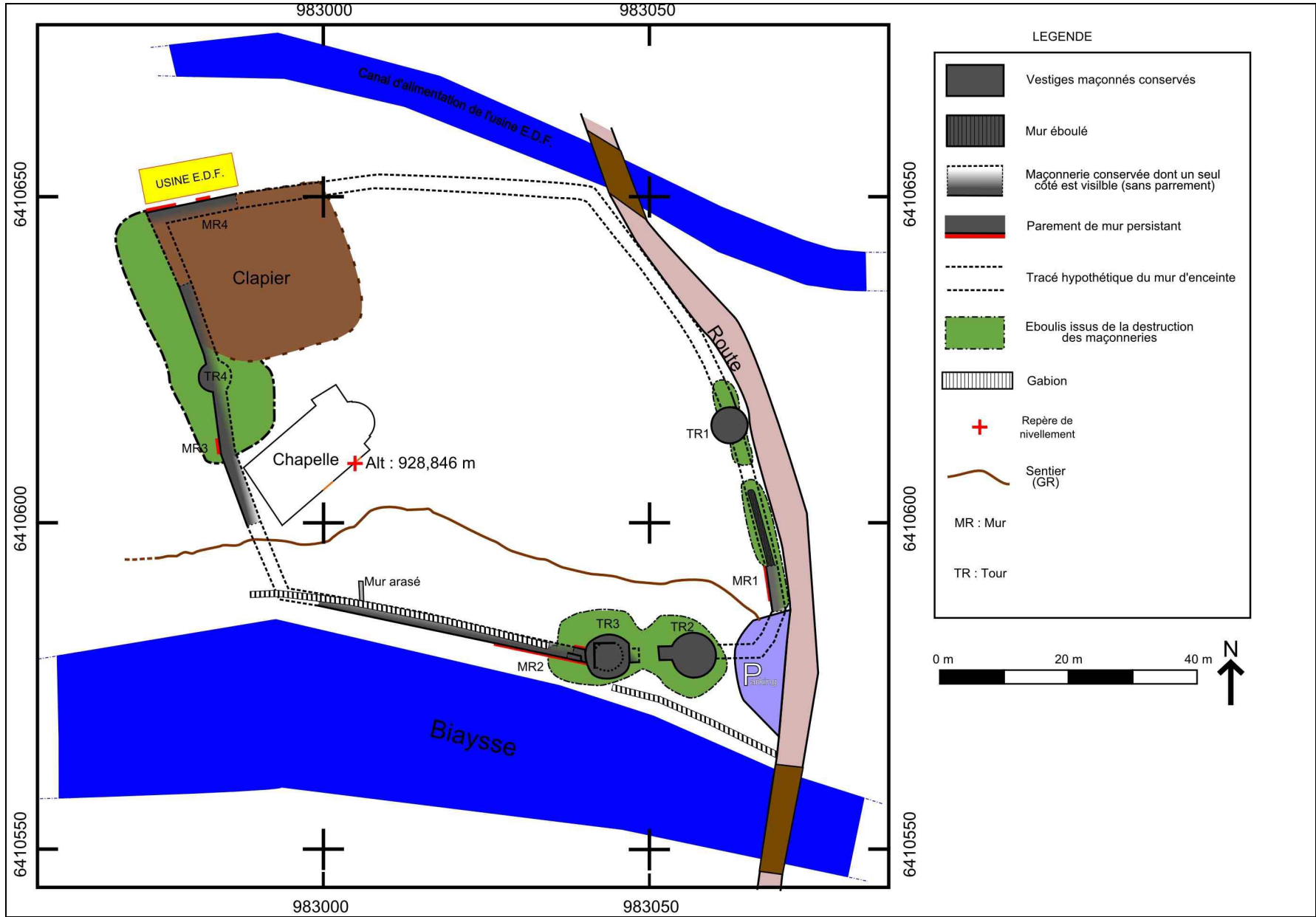


Figure 7: Plan topographique du château de Rame (C. Desmaris et B. Oury, 2012)

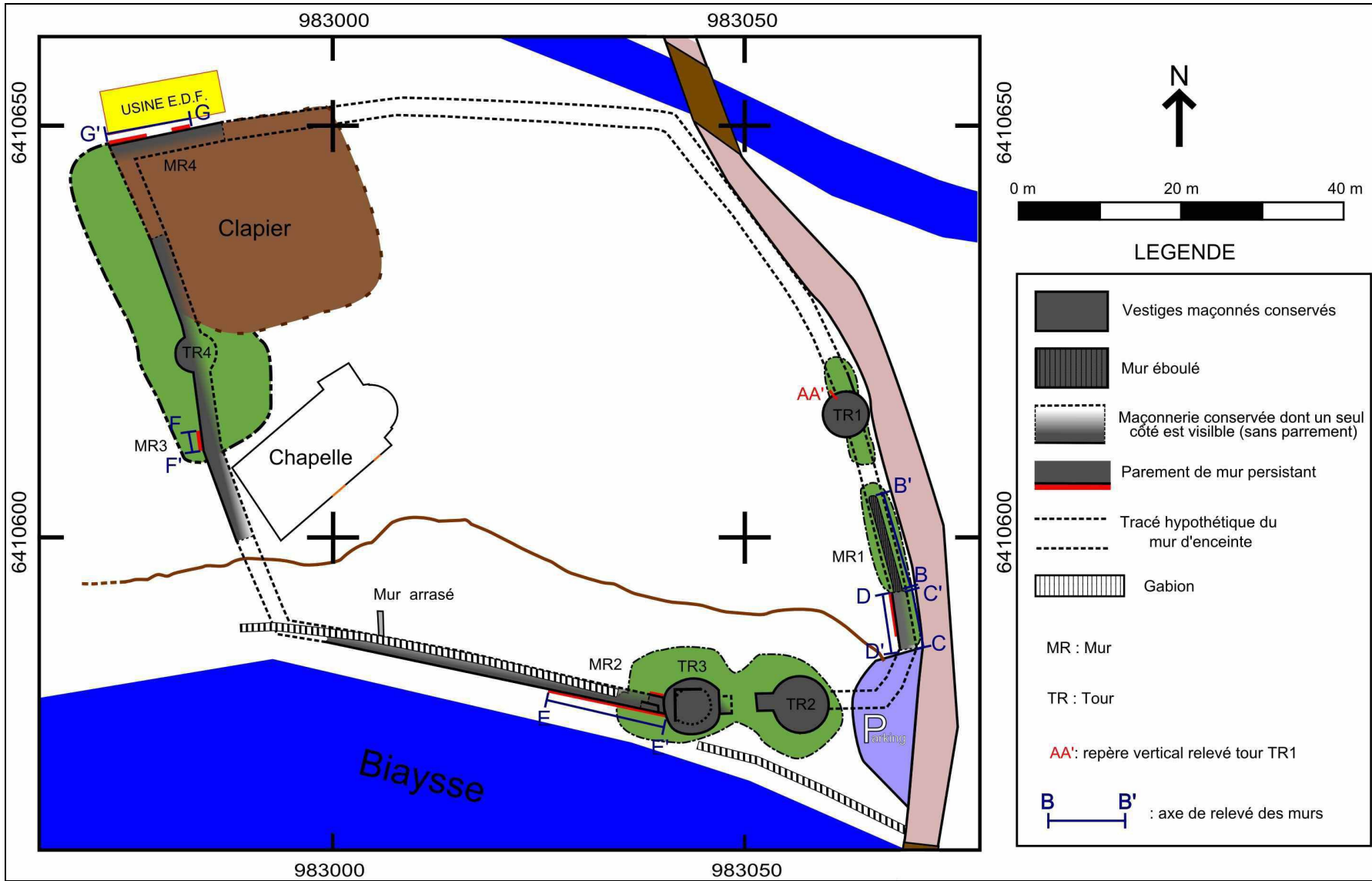


Figure 8: Situation des relevés photographiques et dessins des structures conservées du château de Rame (C. Desmaris et B. Oury - 2012)



Figure 9: Relevé BB' de l'éboulis du mur MR1 (Réalisation C. Desmaris et B. Oury - 2012)



Figure 10: Relevé DD' du parement interne du mur MR1 (Réalisation C. Desmaris et B. Oury - 2012)



Figure 11: Relevé CC' de la partie extérieure du mur MR1 (Réalisation C. Desmaris et B. Oury - 2012)



Figure 12: Fragments de tuiles romaines découverts lors de la prospection (Clichés B. Oury – 2012)
a) Fragment lié au mur MR1 ; b) Fragment lié au mur MR2 ; c) et d) Fragments liés au mur MR3 ;
e) Fragment lié au mur MR4



Figure 13: Relevé EE' du parement externe du mur MR2 (Réalisation C. Desmaris et B. Oury - 2012)



Figure 14: Détail du parement externe du mur MR2
(Réalisation B. Oury - 2012)

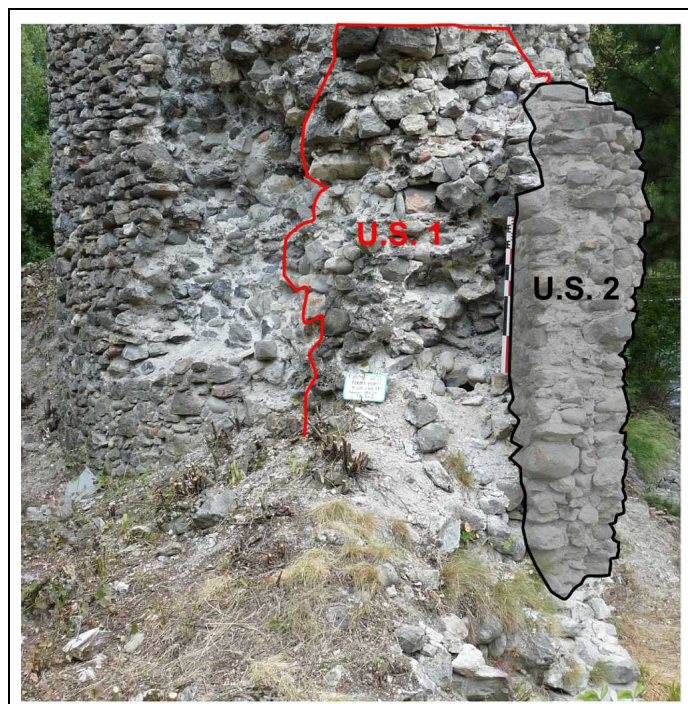


Figure 15: Coupe du mur MR2 (Réalisation et B. Oury - 2012)



Figure 16: Relevé FF' du parement externe du mur MR3 (Réalisation C. Desmaris et B. Oury - 2012)

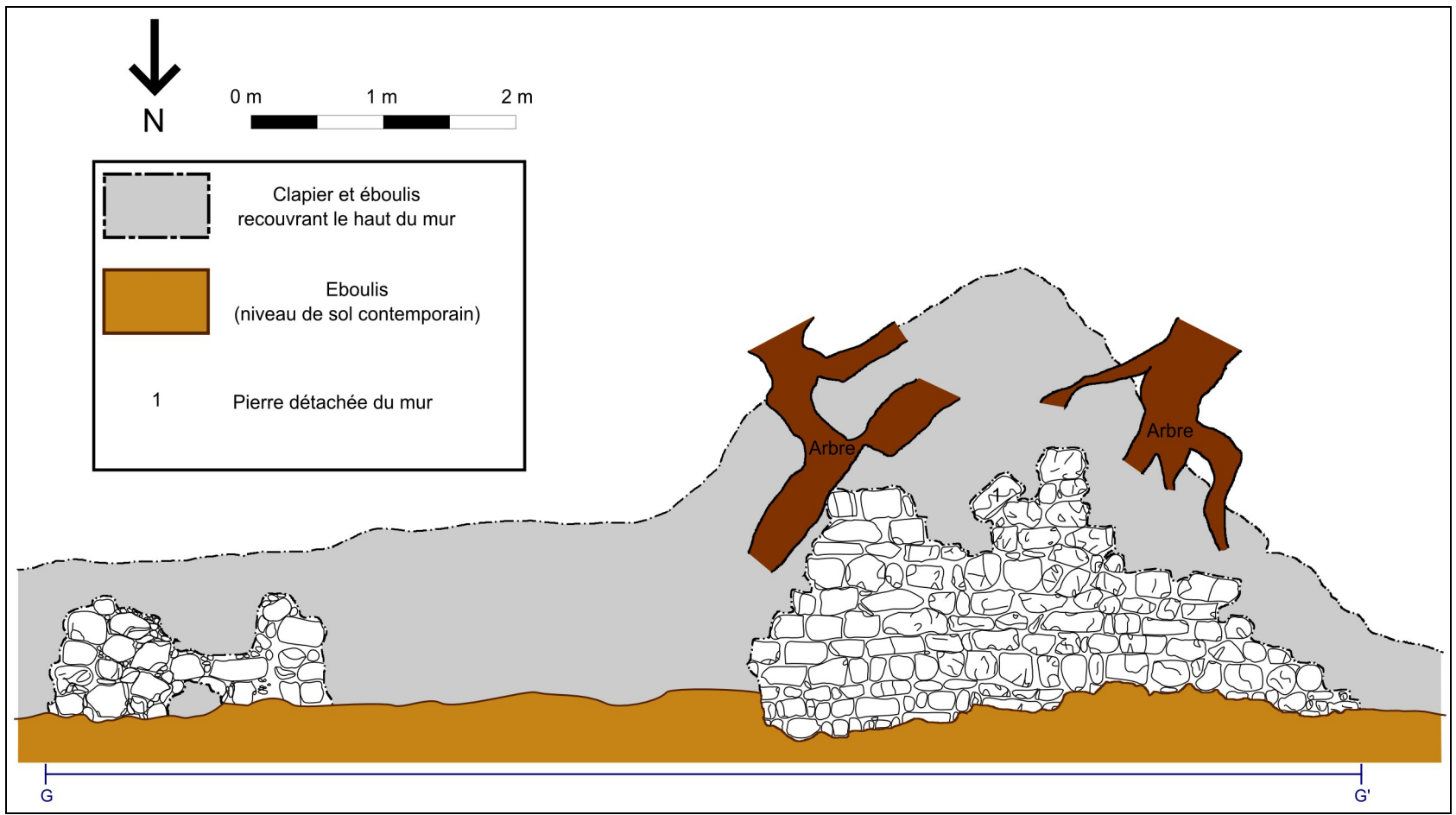


Figure 17: Relevé GG' du mur MR4 (Réalisation C. Desmaris et B. Oury - 2012)

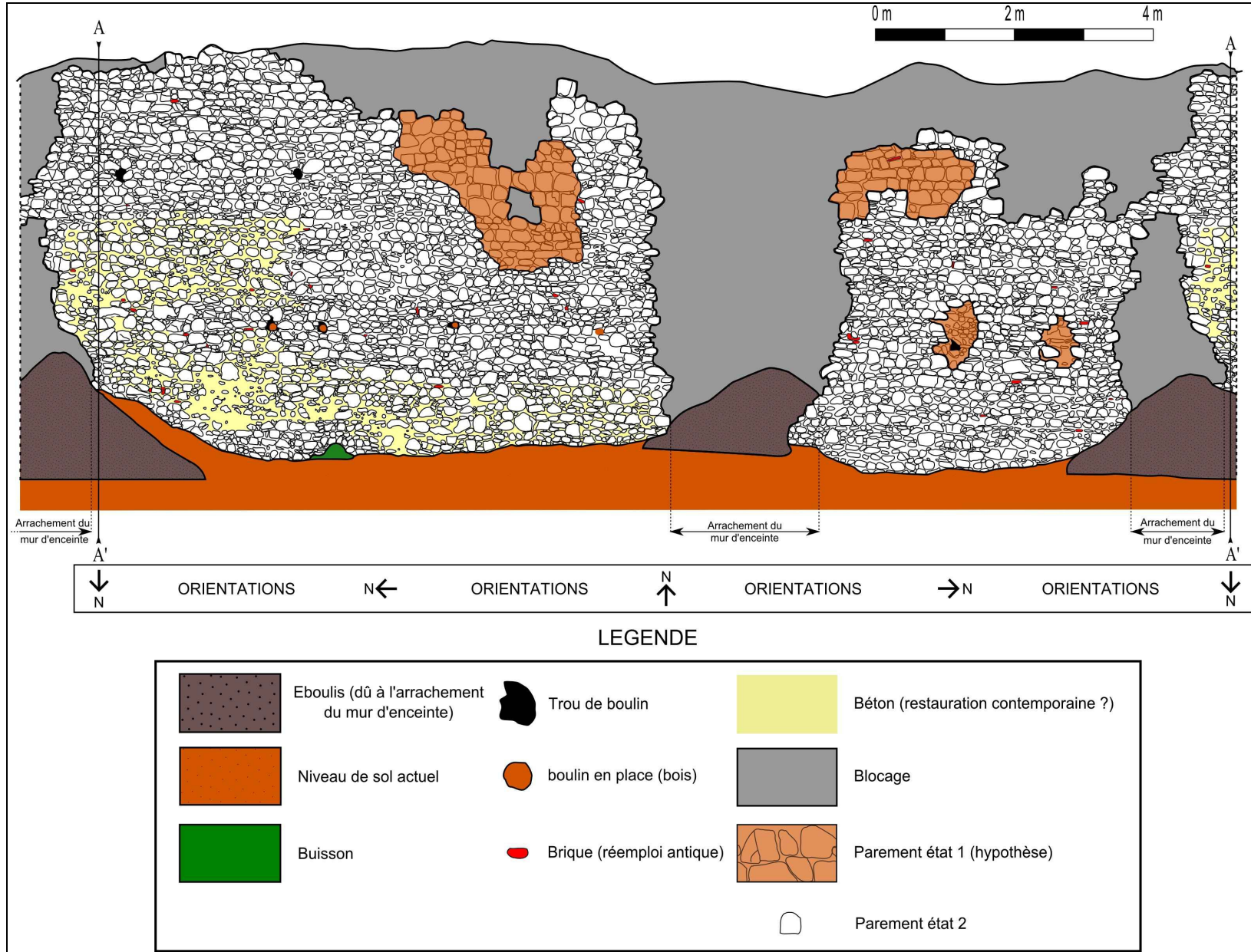


Figure 18: Relevé AA' du parement de la tour TR1 (Réalisation J. Oury et B. Oury - 2012)



Figure 19: Tour d'enceinte TR4 vue du côté extérieur (Cliché B. Oury - 2012)

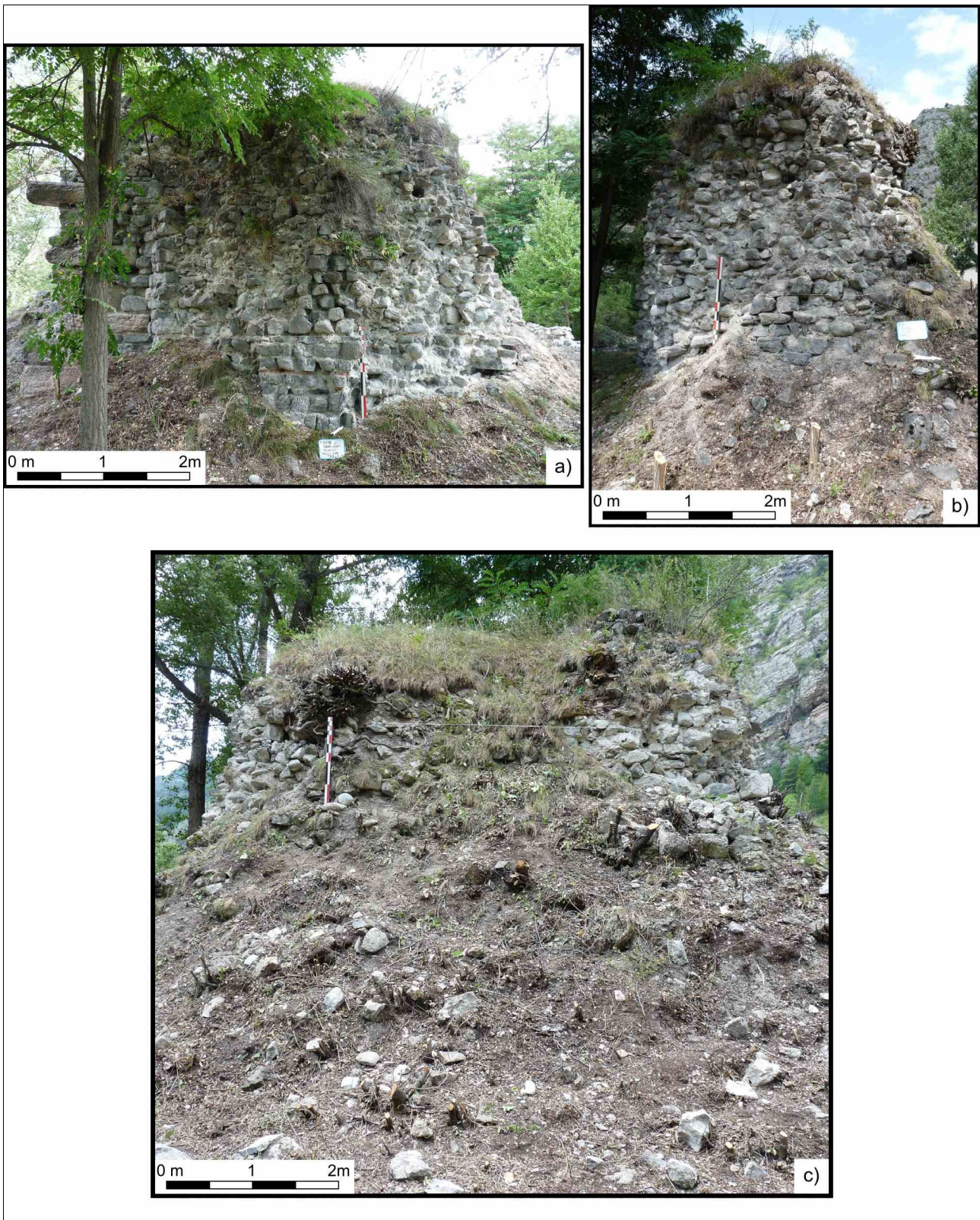


Figure 20: Tour est TR2 de la porte (Clichés C. Desmaris et B. Oury - 2012)

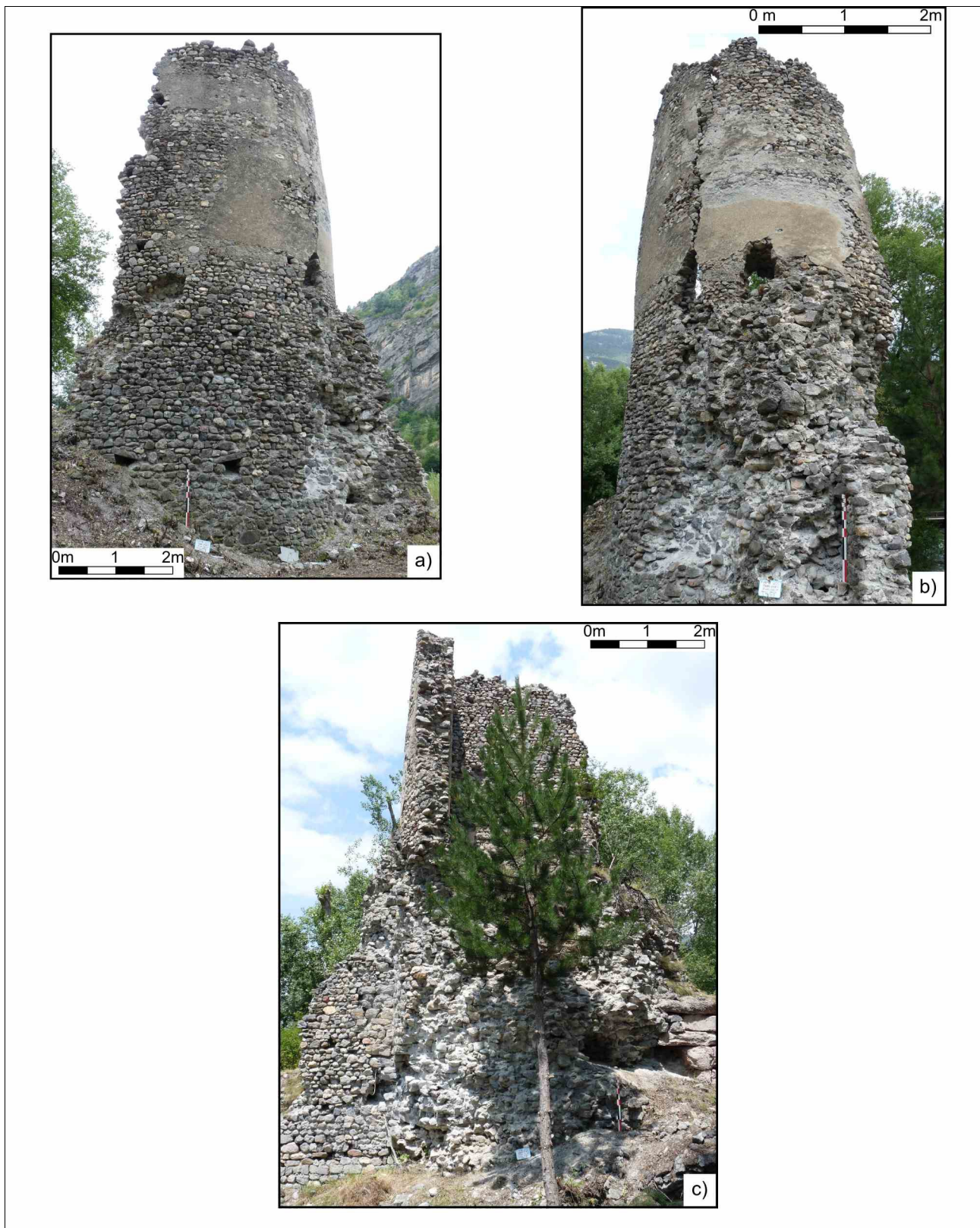


Figure 21: Tour ouest TR3 de la porte (Clichés C. Desmaris et B. Oury - 2012)



Figure 22: La chapelle de Rame vue du sud-est (Cliché B. Oury - 2012)

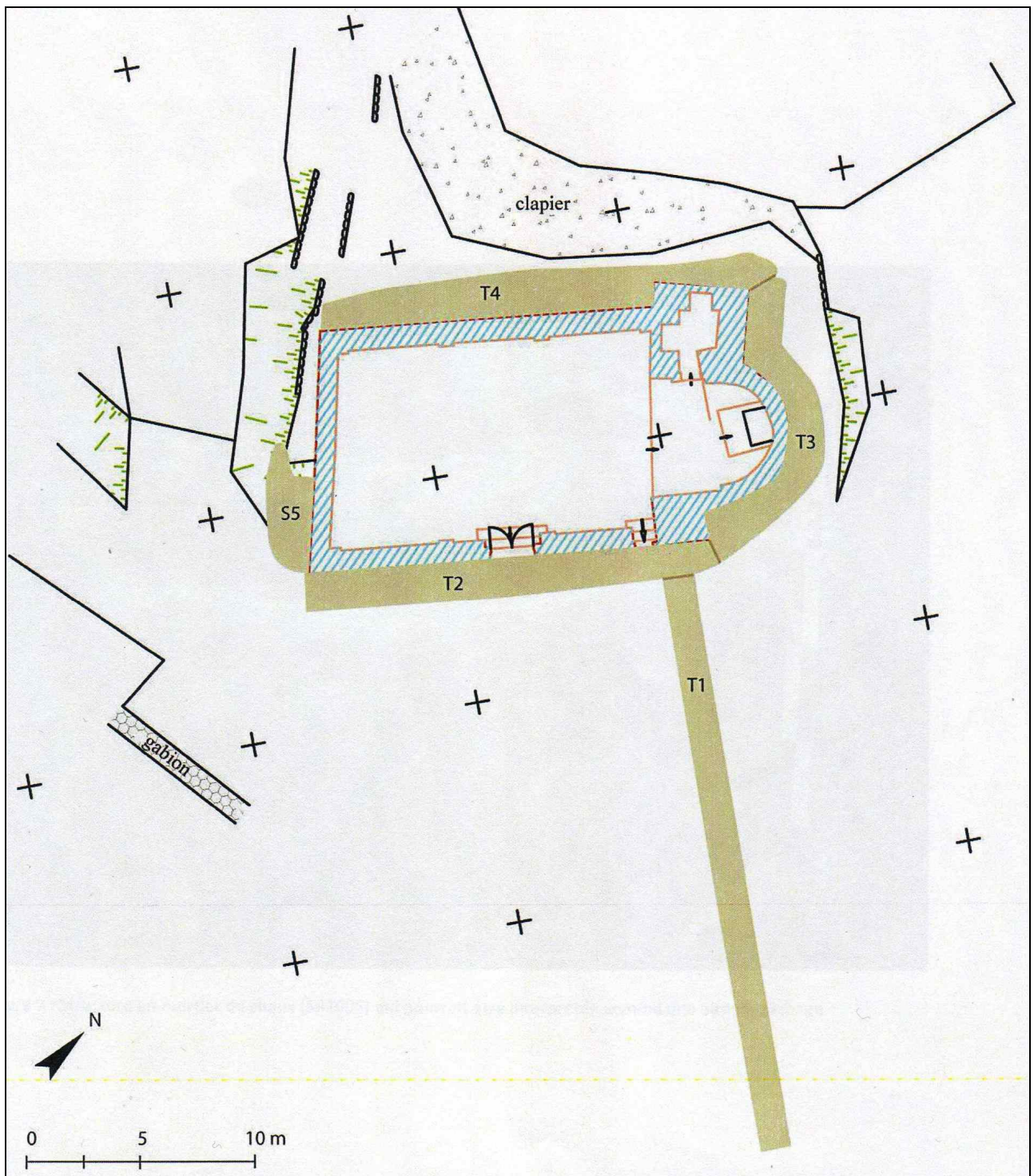


Figure 23: Plan de la chapelle de Rame tiré de Déal 2010 (Réalisation plan de J. Maynadier, PAO : C. Déal).

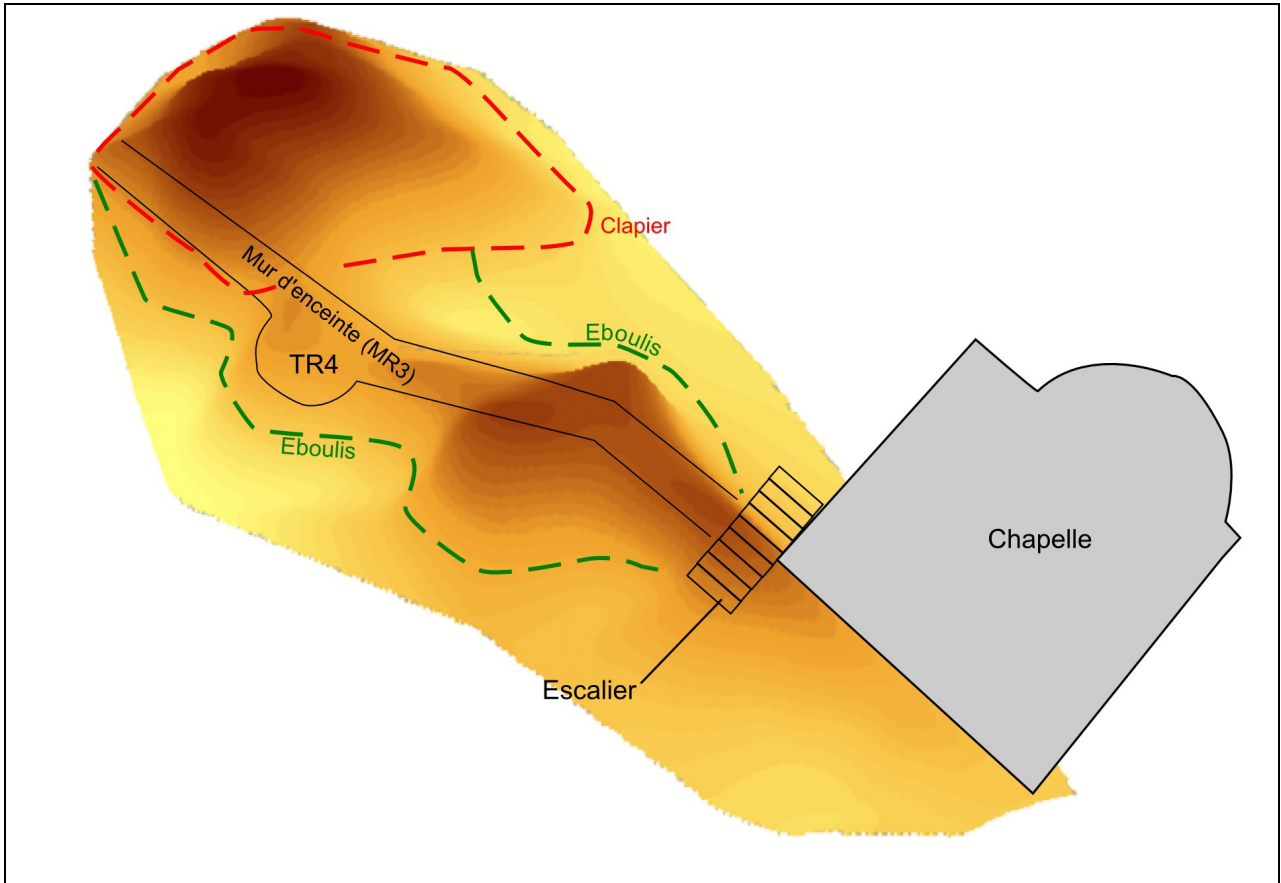


Figure 24: Modélisation du relief du clapier (Réalisation B. Oury - 2012)



Figure 25: La chapelle de Rame vue depuis le haut du clapier (Cliché B. Oury - 2012)

Table des figures

- *Figure 1: Carte de localisation du site (extrait de carte IGN 1/250 000, R18 Région P.A.C.A.)*...11
- *Figure 2: Carte de localisation du site (carte IGN 1/25 000, 3537 ET Guillestre)*.....12
- *Figure 3: Plan cadastral de la commune de Champcella (Section A, Rame)*.....13
- *Figure 4: Plan du château de Rame levé par G. de Manteyer (1932, Nicolas 1999 : 171)*.....34
- *Figure 5: Entrée de l'enceinte de Rame vers 1890 (cliché E. C., Manteyer 1932 : pl IV)*.....34
- *Figure 6: Plan du château et de l'enceinte de Rame à Champcella dressé par N. Nicolas et G. Lemaire (DRAC-PACA) en 1996 (tiré de Nicolas 2005 : 250)*.....35
- *Figure 7: Plan topographique du château de Rame (C. Desmaris et B. Oury, 2012)*.....36
- *Figure 8: Situation des relevés photographiques et dessins des structures conservées du château de Rame (C. Desmaris et B. Oury - 2012)*.....37
- *Figure 9: Relevé BB' de l'éboulis du mur MR1 (C. Desmaris et B. Oury - 2012)*.....38
- *Figure 10: Relevé DD' du parement interne du mur MR1 (C. Desmaris et B. Oury - 2012)*.....39
- *Figure 11: Relevé CC' de la partie extérieure du mur MR1 (C. Desmaris et B. Oury - 2012)*.....39
- *Figure 12: Fragments de tuiles romaines découverts lors de la prospection (C. Desmaris et B. Oury - 2012)*.....40
- *Figure 13: Relevé EE' du parement externe du mur MR2 (C. Desmaris et B. Oury - 2012)*.....41
- *Figure 14: Détail du parement externe du mur MR2 (B. Oury - 2012)*.....42
- *Figure 15: Coupe du mur MR2 (B. Oury - 2012)*.....42
- *Figure 16: Relevé FF' du parement externe du mur MR3 (C. Desmaris et B. Oury - 2012)*.....43
- *Figure 17: Relevé GG' du mur MR4 (Réalisation C. Desmaris et B. Oury - 2012)*.....44
- *Figure 18: Relevé AA' du parement de la tour TR1 (J. Oury et B. Oury - 2012)*.....45
- *Figure 19: Tour d'enceinte TR4 vue du côté extérieur (B. Oury - 2012)*.....46

- *Figure 20: Tour est TR2 de la porte (C. Desmaris et B. Oury - 2012).....47*
- *Figure 21: Tour ouest TR3 de la porte (C. Desmaris et B. Oury - 2012).....48*
- *Figure 22: La chapelle de Rame vue du sud-est (B. Oury - 2012).....49*
- *Figure 23: Plan de la chapelle de Rame tiré de Déal 2010 (Réalisation plan de
J. Maynadier, PAO : C. Déal).....50*
- *Figure 24: Modélisation du relief du clapier (B. Oury - 2012).....51*
- *Figure 25: La chapelle de Rame vue depuis le haut du clapier (B. Oury - 2012).....51*

Table des tableaux

- *Tableau 1: Inventaire des unités stratigraphiques*.....56
- *Tableau 2: Inventaire des structures archéologiques*.....56-57
- *Tableau 3: Inventaire du mobilier archéologique*.....57
- *Tableau 4: Inventaire des documents graphiques*.....58
- *Tableau 5: Inventaire des documents photographiques*.....59

TROISIEME SECTION

1. Inventaire des unités stratigraphiques

Unité Stratigraphique	Description	Relation
U.S. 1	Parement du mur MR2 à appareillage de pierres équarries de moyen appareil et disposées en assises régulières relativement bien rectilignes (absence d'assises de nivellement). Cela pourrait correspondre à la phase originelle de construction du mur.	Antérieure à l'U.S. 2
U.S. 2	Parement du mur MR2 caractérisé par l'usage de moellons de « tout-venant » de petit et moyen module disposés sans respecter de lit d'assises. Seule la partie basse du mur comporte des assises identifiables. Cela correspond sans doute à une phase de réparation ou de reprise du mur.	Postérieure à l'U.S. 1 (reprise du mur)

Tableau 1: Inventaire des unités stratigraphiques

2. Inventaire des structures archéologiques

Structure Archéologique	Description	Relation
MR1	Partie du mur d'enceinte est, orientée nord/sud. Cette structure est conservée en trois état différents : une partie éboulée dont la forme est bien marquée (12m de long et 1,50 m de large) ; une partie en élévation dont le parement interne a été conservé (6 m de long 0,80 m de large) de moyen et grand appareil bien assisé ; et une dernière partie complètement arasée dont la trace est visible au sol (2 m de long sur 0,80 m de large)	Lié à TR1 au nord (liaison reconstituée) et au mur sud de l'enceinte.
MR2	Partie du mur d'enceinte sud, orientée est/ouest sur 14,50 m de long et située le long de la Biaysse. Le mur est constitué de deux phases de construction différentes (U.S. 1 et U.S. 2) caractérisées par un mode d'appareillage différent (plus soigné pour l'U.S. 1).	Lié à TR3 (porte entre deux tours) à l'est et au mur MR3 à l'ouest (liaison reconstituée)
MR3	Partie du mur d'enceinte ouest, orientée nord/sud. Au pied de la chapelle, le mur est conservé à l'état de fragments. Un peu plus au nord, les vestiges sont mieux conservés. Le mur est observé sur plus de 40 m de longueur et son parement externe est conservé sur 2,90 m. L'épaisseur du mur est difficilement déductible car le parement interne est masqué par un éboulis.	Lié à MR2 au sud (liaison reconstituée) et à MR4 au nord. Contient TR4
MR4	Partie du mur d'enceinte nord située à l'angle nord-ouest et orientée est/ouest. Conservé en deux parties sur environ 7 m, ce mur est assez massif. Son parement externe conservé est réalisé en moyen et grand appareil bien assisé. Le parement interne est enfoui sous un amoncellement de pierres (clapier).	Lié à MR3 à l'ouest et à TR1 au sud-est (liaison reconstituée).

TR1	Tour d'enceinte située sur le flanc est du rempart. C'est une tour pleine conservée sur 5,30 m de hauteur et 5,25 m de diamètre. Elle présente deux parement différents : le premier apparaît par zones et se caractérise par un appareil de pierres équarries de moyen module et bien assisées ; le second est plaqué directement sur le premier et se caractérise par un appareil de petit module non assisé. Des brèches d'arrachement de l'enceinte liée à la tour laissent voir le blocage interne de la tour.	Liée à MR4 au nord (liaison reconstituée) et à MR1 au sud (liaison reconstituée)
TR2	Tour pleine de flanquement de la porte de l'enceinte (flanc sud), conservée sur environ 4 m de haut et 7 m de diamètre. Le parement externe est visible de manière très fragmentaire et se présente sous la forme d'un appareil de moyen module bien assisé avec des assises de nivellement en brique antique.	Liée au mur sud de l'enceinte à l'est et à la porte à l'ouest.
TR3	Tour creuse flanquant la porte de l'enceinte (flanc sud). Conservée sur environ 7,50 m de diamètre et 9,20 m de hauteur, cette tour est constituée de deux parties distinctes : une base circulaire aux murs épais de 1,70 m à l'appareil de moyen module assisé régulièrement ; une partie haute au parement externe circulaire et au parement interne quadrangulaire (épaisseur de mur de 1,20 m à 0,40 m).	Liée à la porte à l'est et au mur MR2 à l'ouest.
TR4	Tour d'enceinte pleine située sur le flanc ouest. Très arasée, elle est conservée sur 1 m de hauteur. Son diamètre n'est pas déductible car tout le côté est de cet tour est enfoui sous des éboulis et le clapier.	Liée à MR3 au sud et au nord
Mur arasé	Mur de 1 m de large, situé à l'intérieur de l'emprise de l'enceinte. Orienté nord/sud, il jouxte le mur MR2 auquel il peut être lié.	Lié à MR2 (hypothèse).
Chapelle	Seul bâtiment conservé dans son intégralité, la chapelle de Rame mesure environ 18 m de long sur 10,60 de large. Orientée nord-est/sud-ouest, elle est de forme quadrangulaire au chevet en abside (nord-est). Au nord du chevet, une pièce quadrangulaire utilisée comme sacristie actuellement faisait office de clocher à l'origine.	Aucune liaison à d'autres structures archéologiques n'a pu être observée.

Tableau 2: Inventaire des structures archéologiques

3. Inventaire du mobilier archéologique

ID objet	Parcelle cadastrale	Description	Liaison
a	508	Fragment de tuile romaine à bord latéral (<i>tegula</i>) mesurant 15,5 x 8,4 x 3,4 cm.	MR1
b	549-550	Fragment de tuile romaine à bord latéral (<i>tegula</i>) mesurant 17,7 x 10,4 x 4 cm et présentant des traces de mortier.	MR2
c	536	Fragment de tuile romaine à bord latéral (<i>tegula</i>) mesurant 5,8 x 6,4 x 3,4 cm.	MR3
d	545	Fragment de tuile romaine à bord latéral (<i>tegula</i>) mesurant 24 x 6,5 x 4,2 cm.	MR3
e	536	Fragment de tuile romaine à bord latéral (<i>tegula</i>) mesurant 17,6 x 11,3 x 3,5 cm.	MR4

Tableau 3: Inventaire du mobilier archéologique

4. Inventaire des documents graphiques

N° de figure	Titre	Auteur(s)
4	Plan du château de Rame levé par G. de Manteyer en 1932.	G. de Manteyer
6	Plan du château et de l'enceinte de Rame à Champcella (1996).	G. Lemaire et N. Nicolas (DRAC-PACA)
7	Plan topographique du château de Rame (2012)	C. Desmaris et B. Oury
8	Situation des relevés photographiques et dessins des structures conservées du château de Rame (2012)	C. Desmaris et B. Oury
14	Détail du parement externe du mur MR2 (2012)	B. Oury
15	Coupe du mur MR2 (2012)	B. Oury
17	Relevé GG' du mur MR4 de l'enceinte du château de Rame (2012)	C. Desmaris et B. Oury
18	Relevé AA' du parement de la tour d'enceinte TR1 (2012)	B. Oury et J. Oury
23	Plan de la chapelle de Rame (tiré de Déal 2010).	Plan de J. Maynadier, PAO : C. Déal
24	Modélisation du relief du clapier (2012)	B. Oury

Tableau 4: Inventaire des documents graphiques

5. Inventaire des documents photographiques

N° de figure	Titre	Auteur(s)	Support
5	Entrée de l'enceinte de Rame (vers 1890)	Cliché E. C., édité par G. de Manteyer	Papier
9	Relevé BB' de l'éboulis du mur MR1	C. Desmaris et B. Oury (2012)	Papier
10	Relevé DD' du parement interne du mur MR1	C. Desmaris et B. Oury (2012)	Papier
11	Relevé CC' de la partie extérieure du mur MR1	C. Desmaris et B. Oury (2012)	Papier
12	Fragments de tuiles romaines découverts lors de la prospection	B. Oury (2012)	Papier
13	Relevé EE' du parement externe du mur MR2	C. Desmaris et B. Oury (2012)	Papier
16	Relevé FF' du parement externe du mur MR3	C. Desmaris et B. Oury (2012)	Papier
19	Tour d'enceinte TR4 vue du côté extérieur	B. Oury (2012)	Papier
20	Tour est TR2 de la porte	C. Desmaris et B. Oury (2012)	Papier
21	Tour ouest TR3 de la porte	C. Desmaris et B. Oury (2012)	Papier
22	La chapelle de Rame vue du sud-est	B. Oury (2012)	Papier
25	La chapelle de Rame vue depuis le haut du clapier	B. Oury (2012)	Papier

Tableau 5: Inventaire des documents photographiques

6. Annexes

6.1. A.D.H.A., Archives Communales de Champcella, DD1216, Devis de réparation de la chapelle de Rame (1er septembre 1759)

[Fol. 1]

/ {Devis (noté au centre de la page)}

Nous Jean Vagnat {architecte et (ajouté dans l'interligne supérieur)} entrepreneur des / fortifications de la ville d'Embrun {et Pierre Gosse/ un charpentier de / ladite ville (ajouté dans la marge à gauche sur trois lignes)}. Ensuite / de la Commission qui nous a été donnée par / Monseigneur Fantin subdélégué en ce département au bail / de l'ordonnance du II aoust dernier rendue sur la / requête des consuls et communauté de Chancella / pour procéder au devis estimatif des réparations à / faire au chœur de l'ancienne église de Rame / et aux murs qui existent. Déclarons nous être transporté / au lieu de Rame, et après avoir vu ce qui existe du / chœur de ladite ancienne église et des murs d'icelle. Tout / que menace ruine par vétusté, avons procédé audit devis ainsy que cy après.

/ {Charpante (noté au centre)}

/ {739 / - 265 / = 454 (noté dans la marge gauche)}

/ Pour faire le couvert de ladite chapelle/ il faut pour la ferme sur le devant 22 / toises trois pieds de gros bois selon le {desain (lecture incertaine)} / que nous en avons fait de la grosseur de / sept et sept pouces, ce qui fait quinze solives, / un pied neuf pouces qui, à raison de quatre / livres la solive, font la somme de soixante / une livre trois sols cy _____ 61 lb. 3 s.

/ {61 3 / + 24 / + 120 / + 60 / = 265 3 (noté dans la marge gauche en récapitulant les coûts de chaque réparation)}

/ Plus douze toises de sablière sur les murs / pour recevoir les chevrons de la grosseur de / six et six pouces faisant six solives qui, / au même prix, montent vingt quatre / livres cy _____ 24 lb.

/ Pour trente {courn (lecture incertaine)} de chevrons longueur / ensemble 135 toises sur la grosseur de / quatre et quatre pouces, ce qui fait trente / solives au même prix, cens vingt livres cy _____ 120 lb.

/ _____ 205 lb. 3 sols.

[Fol. 1v°]

/ {De l'autre part cy _____ 205 lb 3 s. 0 d. (*noté à droite*)}

/ La couverture contiendra en / superficie trente toizes quarrées pour / lesquelles il faut vingt toizes de latte / pour que le {vide (*lecture incertaine*)} ne fait qu'un tiers du / plein, lesquelles vingt toizes, à raison de / trois livres la toize mise en œuvre, font / soixante livres cy _____ 60 [lb.]

/ Pour deux cents vingt cinq douzaines / d'ardoizes qu'il faut pour la couverture à / quinze sols la douzaine, cent soixante huit / livres quinze sols cy _____ 168 [lb.] 15 [s.]

/ Pour trois mille clous pour l'ardoize ou les / lattes dudit couvert à six livres le millier / dis huit livres cy _____ 18 [lb.]

/ Pour cinquante livres de gros clous pour / clouer les chevrons sur la charpente à huit / sols la livre, vingt livres cy _____ 20¹⁹ [lb.]

/ Pour la main d'œuvre de l'ouvrier / pour le posage de l'ardoize à deux livres / la toize soixante livres cy _____ 60 [lb.]

/ {531 [lb.] {18 [s.] (*noté 16 à l'origine et corrigé en 18*)} 0 d. (*noté à droite dans l'interligne inférieure*).

/ {Maçonnerie et crépissage (*noté au centre*)}

/ Pour réparer une brèche qui se / trouve dans le mur à gauche de la porte / d'entrée, et une autre brèche dans la / partie du chœur du côté du septentrion / sur la longueur {ensemble (*lecture incertaine*)} de trois toizes {pour (*lecture incertaine*)} / la longueur d'une toize trois pieds faisant / quatre toizes et demy quarrées de / maçonnerie à quinze livres la toize / soixante sept livres dis sols cy _____ 67 [lb.] 10 [s.]

/ {599 [lb.] 8 [s.] (*noté à droite dans l'interligne inférieur*)}

/ Pour crépir tout l'extérieur du /

[Fol. 2]

/ {De l'autre part cy _____ 599 [lb.] 8 [s.] (*noté à droite*)}

¹⁹ Donc 1 livre = 20 sols

/ mur du choeur sur la longueur {pour / tourner (*lecture incertaine*)} de douze toizes {par une (*lecture incertaine*)} et trois / pieds de hauteur, ce qui fait dix huit toizes à deux livres la toize, trente six / livres cy _____ 36 [lb.]

/ Pour crépir et blanchir l'intérieur du / chœur sur la longueur de onze toizes par / la hauteur de trois toizes compris la voute / ce qui fait trente trois toizes de crépissage / frotté au chapeau et blanchi de deux / couches de lait de chau à deux livres dix / sols la toize soixante quatorze livres et / dix sols cy _____ 74 [lb.] 10 [s.] 0 [d.]

/ Il sera fait une porte en bois / melaize doublée du même bois à la / porte qui entre dans la nef de ladite / ancienne église, que nous estimons, compris les {pantures (*lecture incertaine*)} serrure, gonds et clous / à trente livres _____ 30 [lb.]

/ Total sept cent trente neuf livres / dix huit sols cy _____ 739 lb. 18 s. 0 d.

/ Ainsy à été par nous procédé le plus / exactement qu'il nous à été possible, ayant fait / écrire le présent par une main à nous fidèle, à Embrun le premier septembre mil sept cent / cinquante neuf.
{Vagnat (*signature de l'architecte*)}

6.2. Conservé chez M. Jauffret, Extraits d'un mémoire issu du registre paroissial tenu par les curés de Champcella, n. f. (1855 – 1860)

[1]

/ {Mémoire / des travaux exécutés à l'église de Rame(*noté au centre*)}

/ Depuis bien des siècles l'Eglise de Rame était tombée en / ruines, ainsi que la ville qui l'entourait. Nous ne savons / rien de certain sur la {cause de la (*noté dans l'interligne supérieur*)} chute de cette ville, jadis une des plus / populeuses de nos Alpes. Nous regrettons vivement que l'histoire / ne nous dise rien sur l'existence, l'importance et la disparition / presque totale de cette ville. Tout ce qui y en {surv (*biffé*)} reste consiste / en deux tours tronquées, deux pas de murs, une voûte presque / engloutie dans les décombres et les murs entiers de l'église, / hauts de six mètres, ainsi que le sanctuaire avec sa voûte. / Si altérée a résisté à la main destruction du temps, c'est / que les habitants de Champcella avaient eu, il y a environ cent / ans, la précaution de la couvrir d'un toit bien léger, afin / de s'y abriter, lorsque dans leur travaux ils étaient / surpris par le mauvais temps. Cette toiture avait disparu / depuis bien longtemps, et laissait cette voûte entièrement / découverte, les ronces, les buissons, les broussailles y croissaient / et s'y multipliaient avec profusion. Déjà, de fortes lézardes /

et des trous nombreux faisaient craindre sa chute ; ainsi pour / pour la réparer, fallut-il user de beaucoup de prudence / le ciment ayant entièrement disparu.

/ Les siècles passaient, les générations se succédaient / et importaient avec elles le projet de restaurer ces ruines précieuses /

[1v°]

/ sous beaucoup de rapports. Que de projets n'ont pas échoués devant / les dépenses, les sacrifices et les peines qu'il fallait s'imposer / pour les réaliser. A notre arrivée dans cette paroisse, ce / projet n'était point encore abandonné. Depuis plus de / trente ans, le conseil municipal votait des fonds à cette fin / mais toujours insuffisants pour une si grande entreprise : et y renonçait de nouveau et ces fonds étaient employés aux / dépenses de la commune. Poursuivant toujours la même / idée, le conseil municipal, l'année de notre arrivée dans / cette paroisse, avait voté quatre-vingt huit francs. Partageant / ses vues nous avons commencé à mettre en caisse cette petite / somme. Encouragé à cette entreprise par plusieurs de mes / honorables confrères ; et d'ailleurs désirant vivement voir / Dieu rentrer dans ses droits, nous avons, dès lors, pris nos / mesures pour conduire cette œuvre à bonne fin. Le vénérable / archiprêtre de l'Argentière, vieillard de quatre-vingt quatre / ans, dans la première visite que nous avons eu l'honneur / de lui faire, nous engagea fortement à restaurer cette antique / église. M. Roman, es curé de Champcella, et curé de l'Alussie / M Pascalon, curé de La Roche, ainsi que M Faure son / successeur et M. Lagier, curé de Freyssinière partageant / les vues de M. Lagier, curé de l'Argentière et de son / vicaire l'abbé Chaix, voulaient que j'ouvrisse une souscription / dans leurs paroisses, afin de recouvrir à cette entreprise. / Ils me promettaient leur haute protestation pour le succès / de la souscription. Je fis part de ce dessein au conseil / municipal de Champcella qui refusa toute souscription / étrangère, préférant s'imposer de grands sacrifices, afin d'éviter / dans la suite, toute contestation sur la possession de cette / église.

[...]

[3v°]

/ La moisson était alors pendante, nous fûmes obligés de / de suspendre nos travaux jusqu'à la première quinzaine d'août / pendant laquelle nous fîmes relever les murs d'un mètre cinquante / centimètres, tout autour de l'église, excepté du côté de Palon, / où nous ôtâmes quelques pierres, en montant la charpente. / Nous aurions bien voulu les relever d'avantage, mais la modicité / de nos ressources nous en empêcha. Ce travail fut terminé / le 20 août. Il est très probable que, dans le

principe, ils étaient / plus hauts qu'ils ne le sont actuellement. La charpente fut / faite pendant les derniers quinze jours du même mois et montée / le 17 du mois de septembre. Quoique notre provision de bois / fût considérable, elle était cependant bien inférieure à nos besoins. / Aussi le huit du mois de septembre , nous dîmes la messe de / grand matin et nous passâmes la journée à commander la / corvée composée d'un bon nombre d'hommes qui coupèrent plusieurs / arbres dans la forêt au dessus du Ponteil. Le même jour, / tout ce bois fut trainé à l'église de Rame, sans fâcheux accident. / Les eaux de la Durance considérablement accrues par les / pluies et par la fonte des neiges, avaient amassé une grosse / pièce de bois que l'on croyait appartenir au pont de l'Argentière / dit Pon Chanul, {et (noté dans l'interligne supérieur)} qui avait été emporté pendant l'été.

[4]

/ Elle fut retirée de la rivière par les habitants de Champcella / et déposée dans les broussailles, quarant à cinquante mètres / au dessous de la Biaisie. Quinze ou seize hommes eurent / beaucoup de peines pour la transporter à l'église. Elle / servit à faire un tiran. Nous ramassâmes encore quelques / pièces de bois dans le courant de l'automne, espérant pouvoir / terminer la toiture avant l'hiver. Dans ce but, M. Collomb, / Maire et son secrétaire avaient acheté une certaine quantité / d'ardoises à l'Argentière. Malgré les conventions passées / en bonne et due forme, nous fûmes forcés de renoncer à tirer / de l'Argentière les ardoises nécessaire, les entrepreneurs / n'ayant pu tenir leurs promesses. Force fut donc de renvoyer / la toiture au printemps. Ce contretemps nous donna de l'inquiétude / nous craignons que les pluies, le gel et le dégel ne fissent tomber / la voûte du sanctuaire. En outre, nous ne savions pas trop / à qui nous adresser pour avoir les ardoises nécessaires. / Après bien des tergiversation, nous donnâmes la préférence / à l'ardoise de Vallouise qui est de beaucoup plus solide / que celle de Chateauroux. Il était inutile de penser à se / procurer celle de Valhaute ou celle de Freyssinière dont / le transport à dos de mulet et par des chemins peu praticables / augmentait considérablement le prix.

[...]

/Toujours préoccupé de notre entreprise / et des moyens de la mener à bonne fin avec le moins / de dépenses possibles, nous en fîmes l'objet de nos causeries / d'hiver, avec nos paroissiens. Comme la chaux nous occasionne / une grande dépense en l'achetant à le Roche, et que les corvées

[4v°]

/ déjà trop multipliées auraient pu décourager mes gens, je leur / proposai de faire à Rame un four à chaux. Les habitants s'y / décidèrent. La commune s'obligea à fournir le charbon et / à la rendre sur place. En outre, pour la confection de la chaux / elle fit des conventions verbales avec M. M. Laurent Chambon, / adjoint, Jean Pierre Cheylan, Mathieu Cheylan tous trois / du Chambon et Pierre Chambon du Tioure. Aux premiers / jours du printemps de 1854, ils mirent la main à l'ouvre. / Le four achevé, nous fîmes apporter par M. Allinieu / Jacques Louis de Ville, le charbon, et une fournée fut faite. / A la grande satisfaction de tous, elle réussit parfaitement.

[...]

On avait accumulé dans l'angle du chœur, du / côté de la porte, des pierres qui s'élevaient plus haut que / la croisée ; dans la partie opposée, il y avait également / un tas de pierres énormes qui allait d'un bout du mur / à l'autre. Dieu vint providentiellement à notre secours / pour exécuter les travaux de dégagement de l'église. / L'empereur avait fait établir des ateliers de charité : / quatre cent francs furent alloués à la commune.

[5]

/ Le conseil municipal porta d'urgence ce chemin de ronde, et il / exécuta le travail par des journées de prestations en nature ; l'agent / Voyer fit faire ce travail mieux que nous n'aurions pu le faire / nous mêmes. Il donna au chemin la largeur convenable. / En pratiquant ce chemin de ronde, on exhuma une grande / quantité d'ossements humains que l'on eut soin de déposer / dans une fosse creusée du côté du chœur, près de la porte latérale. / Les possesseurs de vignes, en fouillant le terrain qui environne / l'église, ont découvert aussi des tombeaux, ce qui confirme / l'opinion généralement accréditée que le cimetière était / attenant à l'église.

/ Le rempart qui touche l'église fut baissé au moins de / cinquante centimètres. Ce travail donna bien de la peine.

[...]

/ Vers la fin de juin, on commença la toiture qui fut terminée / le 13 du mois de juillet. L'entrepreneur, malgré notre surveillance / et nos recommandations, a mal remonté le placement des chevrons / du rond point du chœur. A part cette irrégularité, nous avons été / assez content de son travail. Nous avons payé trois francs / cinquante centimes la toise carrée de la charpente, la toiture et / le sciage des chevrons. La surface du toit mesuré a quatre vingt / cinq toises carrées. Nous

fûmes heureux de pouvoir solder / intégralement le travail de l'entrepreneur, sitôt qu'il fut achevé. / Nous avons toujours agit ainsi avec tous les ouvriers, aussi / nous en trouvions à volonté et à des prix convenables.

/ La toiture achevée, les ouvriers maçons se sont aussitôt / mis à l'ouvre. Ils ont d'abord ouvert la croisée du choeur, fait la / niche et ensuite bouché les nombreuses et profondes crevasses qui / avaient été pratiquées dans les murs du sanctuaire. Il est étonnant

[5v °]

/ que la voûte et les murs aient pu résister pendant plusieurs / siècles à 'action du temps et au vandalisme d'avidés spéculateurs / qui voulaient agrandir leur propriété aux dépens de cet antique / monument. Un protestant, raconte la chronique, est allé jusqu'à / fouiller toute la partie qui est devant l'église pour en extraire / la bonne terre. L'angle de l'arc de la voûte du côté de la porte / avait été détruit au moins à la hauteur de trois mètres. / On pense généralement que c'est une main impie et hérétique / qui s'est chargé de cette œuvre d'iniquité. Heureusement une / grosse pierre très enfoncée dans le mur déjoua et déconcerta ses / efforts ; si non nous aurions eu la douleur de voir s'écrouler / cette voûte si belle et si antique. On avait considérablement accru / la brèche, depuis qu'on parlait dans la paroisse de restaurer cette / église. Mais pa providence qui avait veillée jusque là à sa / conservation, n'a pas permis que les méchants réussissent dans / leurs coupables desseins. Nous n'avions découvert, dans toute / l'église, que deux croisées très allongées et très étroites. L'une / était où se trouve actuellement la niche et l'autre est la / croisée actuelle seulement agrandie. Les ouvriers ont été obligés / d'agir avec beaucoup de précaution pour consolider la voûte / du sanctuaire, qui depuis longtemps exposée à la pluie et a / toutes les intempéries, était complètement dépourvue de ciment. / Il ne restait que la pierre sèche et nue. On fut obligé de / la crépir deux fois avec du plâtre, une fois avec du mortier / bâtard et une quatrième fois avec du mortier ordinaire. / Préalablement on avait soin de déposer par dessus une / couche de poussière de chaux. Les ouvriers nous engagèrent / à continuer le crépissage de tout l'intérieur de l'église.

[...]

[6]

/ Dans ce travail était comprises l'ouverture de la croisée / du couchant, la restaurations du mur de devant, auquel / nous avons reconnu une ouverture que nous pensons être / l'ancienne porte ; ce qui

nous confirme dans cette idée, c'est / un grand escalier en pierre rougeâtres que nous avons / trouvé, en déblayant l'intérieur de l'église. Ce travail a été terminé le 20 août 1854.

[...]

[6v°]

/ Malgré l'activité que nous avons déployée pour / achever les travaux de l'église de Rame dans le courant de / l'année 1854, à notre grand regret, nous ne pûmes y parvenir. / Il était réservé à l'année 1855 de voir notre entreprise consommée. / Il restait encore à faire la voûte de la grande nef, le plancher / du chœur, la porte de la sacristie, à crépir et à blanchir / tout l'intérieur de l'église, le chœur excepté et à déblayer / l'église encore pleine de décombres. Nos fonds s'étaient / admirablement, et nous pouvons dire providentiellement accrus, / de sorte que nous pûmes continuer nos travaux avec confiance / dès les premiers jours du printemps, nous commençâmes le / déblayement de l'église. Plusieurs corvées successives accomplirent / ce travail qui fut assez long, attendu qu'il nous fallut / creuser jusqu'à la profondeur d'un mètre cinquante centimètres. / Nous avons trouvé l'ancien pavé fait de pierres tout à fait / inégales et détruit en certains endroits. Nous dûmes songer / à en faire un autre. Une nouvelle corvée fut commandée / pour le transport du sable. Nos entrepreneurs de la chaux / se mirent à l'œuvre pour nous procurer celle qui nous / était nécessaire. Au commencement du mois de mai, les / ouvriers qui avaient exécuté les travaux des années précédentes

[7]

/ se chargèrent de faire la voûte de la nef. Ils convertirent l'ancien / clocher en sacristie et en ouvrirent la porte dans le sanctuaire. / Le plancher du sanctuaire et celui de la sacristie furent faits / en même temps. M. Aise, notaire et maire de la commune de / La Roche, de l'avis de son conseil, nous donna plusieurs pièces / de bois avec lesquelles nous fîmes les planchers susdits.

/ Le 23 du mois de juin, les frères Bertin aidés de leur / parent Paul, terminèrent enfin le travail.

[...]

[7v°]

/ Pour compléter notre entreprise il nous restait encore à faire / le plancher de la nef, il nous tardait d'autant plus de réaliser ce / travail que l'église était menacée d'être interdite si elle n'était bientôt / régulièrement établie. Depuis 1855 nous étions obligés de solliciter de / de Monseigneur

l'autorisation d'y célébrer la sainte messe. À cause de / cette irrégularité le conseil municipal toujours empressé à nous seconder / dans nos vues a saisi la première occasion favorable pour nous / procurer les bois nécessaires. D'ailleurs le peuple instruit de / l'interdiction dont était menacée l'église, réclamait impérieusement / la construction du plancher. C'était en septembre 1857 que les bois / ont été coupés au dessus du Ponteil. Dans les derniers jours / de mars 1858, Payan Joseph maître charpentier propriétaire / domicilié à Chantemerle a commencé le plancher qu'il terminât / le 14 avril. C'est le même ouvrier qui a fait le plancher de l'église / paroissiale et confectionné tous les bancs exceptés ceux de derrière / le choeur. Il a également confectionné la crédence de l'église de Rame.

/ La dépense totale du plancher s'est élevée à la somme de / 159 francs et celle de la crédence à 35 francs. Nous faisons les vœux / les plus ardents pour que la providence qui nous a suffisamment / aidé à couvrir toutes ces dépenses, nous aide encore à / procurer incessamment à cette précieuse église une cloche / digne de cet édifice.

/ Chambon

/ {Laurençois / curé de Champcella (*signature notée à droite*)}

6.3. Conservé chez M. Jauffret, Extrait du registre paroissial tenu par les curés de Champcella, n. f. (vers 1877)

[1]

/ {Réparations et achats pour Rame (*noté au centre*)}

/ En l'année mil huit cent soixante quinze et le dix octobre / nous avons acheté six / chandeliers {balustre (*lecture incertaine*)} en cuivre bronzé du prix / de cent deux francs _____ 102 frs.

/ et une croix aussi en cuivre du prix de dix francs _____ 10

/ pour remplacer les chandeliers en bois tout venant que nous avons laissés / à la sacristie de Rame.

/ Les jours de grand concours à la chapelle de Rame les fidèles / ne pouvaient rester dans l'église, vu le manque d'air et les nuisances provenant / soit de l'enfoncement de l'église, soit de la respiration des gens. A tout instant il y / avait confusion dans l'église et encombrement vers la porte. Pour obvier / à tous ces inconvénients nous avons fait ouvrir une grande porte / à deux battants, se fermant au moyen de deux targettes. Cette porte / se trouve à l'endroit où devait se trouver la porte

de l'ancienne / église. Ce qui nous assure de ce fait ce sont d'abord quelques pierres de taille / qui se trouvent de chaque côté de la porte, pierre taillée à l'intérieur / de manière à servir de cadre à l'ancienne porte, ensuite nous / avons trouvés deux pierres en marbre rouge, placées à la même hauteur / et ayant chacune un trou de huit centimètres de diamètres, ayant dû / servir de point d'appui et de gons à l'ancienne porte. Cette réparation / à été exécutée par les nommés Pellegrin et André Gédéon, ouvriers / menuisiers du pays. Le prix a été de cent trente un francs soit pour contrat du bois ferrement et main d'œuvre. Ce travail a été exécuté / en mai 1877.

/ {Vasserot (*signature notée au centre*)} (Les fonds de la chapelle ont tout payé)